

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming!
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIETES D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

NOVEMBRE 1866.

SOMMAIRE — **Partie Officielle.** — Liste des prix de la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe — Espèces Chevaline, Bovine, Ovine, Porcine — Produits agricoles de manufactures domestiques — Prix de la société de Beauharnois — Prix de l'exposition du comté de Québec — Prix de l'exhibition du comté de St. Jean. — **Partie Non-Officielle.** — Le Canada agricole — Correspondance de Grignon — L'enseignement agricole — L'état et les besoins de notre agriculture — L'enseignement de Grignon — L'enseignement vétérinaire — Notre organisation agricole — Concours agricole du comté de St. Hyacinthe — Exposition du comté de Beauharnois — Parti de labour des Deux-Montagnes — L'exposition de la société d'agriculture du comté de Terrebonne — Mort de J. S. Rarey. — **Animaux de la Ferme.** — Formes et qualités généralement désirables chez les bêtes bovines — La tête — L'œil — Le nez — L'encolure — Les épaules — Le garrot — La poitrine — La culotte — Les membres — La peau — Pour les grands animaux — Pour les races plus petites. — **Matériel et Constructions.** — Application de la charrue — Efficacité — Solidité — Entretien — Bas prix — Locomotives agricoles. — **Le Jardin et les Fleurs.** — Dessin du Jardin — La cour — Afruitement des arbres stériles. — **Revue Manufacturière.** — Institut des Artisans de Montréal — Du rôle des ouvriers dans la société canadienne. — **Revue Commerciale.** — District de Buffalo et Goderich — Clinton — Senforth — Mitchell — Tavistock — Bright — Drumbo — Paris — Brantford.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

LISTE DES PRIX DE ST. HYACINTHE.

Especo Chevaline.

Pour le meilleur étalon de 4 ans ou plus, 10 entrées, 7 exposants, 1er prix, Jos. Beauregard, 2e Ed. Dufort, 3e A. Dion, 4e Jos. Guillemotte, 5e J. B. Monett.

Pour le meilleur étalon de 3 à 4 ans, 5 entrées, 4 exposants, 1er prix Jean Leblanc, 2e Come Meunier, 3e Frs. Gagnon.

Pour le meilleur étalon de 2 à 3 ans, 8 entrées, 8 exposants, 1er prix A. Martel, 2e E. Nigneux, 3e T. Masson, 4e Frs. Guertin.

Pour le meilleur étalon de 1 à 2 ans, 13 entrées, 8 exposants, 1er prix B. Benoit, 2 J. B. Phénix, 3 P. Desmarais, 4e A. Fontaine.

Pour la meilleure Jument poulinière avec son poulain, 20 entrées, 18 exposants, 1er p. D. Dupont, 2e D. Beauregard, 3e N. Bouvier, 4e C. Gaucher, 5e B. Lalime, 6e E. Sanfaçon, 7e Rémi Gauvin.

Pour la meilleure pouliche de 2 à 3 ans, 9 entrées, 7 exposants, 1er prix M. Benoit, 2e Frs. Gagnon, 3e Jos. Hévée, 4 Jos. Beauregard.

Pour la meilleure pouliche de 1 à 3 ans, 13 exposants, 1er prix J. A. Vaugèle, 2e P. Girouard, 3e N. Courtemanche, 4e J. Phaneuf.

Pour la meilleure paire de chevaux de trait, 21 exposants, 1er prix E. Carpentier, 2e P. Beauregard, père; 3e R. Gauvin, 4e Pierre Chartier, 5e R. Deloges, 6e J. B. Kimneur.

Especo Bovine.

Pour le meilleur taureau de race canadienne de 2 ans ou plus, 6 entrées, 5 exposants, 1er J. B. Tétrault, 2e P. Desmarais.

Pour le meilleur taureau de race anglaise ou croisée de 2 ans ou plus, 7 entrées, 7 exposants, 1er Dame Veuve Bonin, 2e J. B. Phénix, 3e Jos. Poulin, 4e P. Morin.

Pour le meilleur taureau de race canadienne de 1 à 2 ans, 5 entrées, 5 exposants, 1er prix C. Gaucher, 2e H. Guilbert, 3e R. Gauvin.

Pour le meilleur taureau de race anglaise ou croisée de 1 à 2 ans, 7 entrées, 6 exposants, 1er prix J. B. Jacques, 2e E. Dupont, 3e J. B. Daigle, 4e Frs. Gagnon.

Pour la meilleure vache à lait de race canadienne, 16 entrées, 15 exposants, 1er prix J. Caouette, 2e H. Mathieu, 3e Ls. Delorme, 4e Dame veuve Morelle, 5e Jos. Poulin, 6e Ant. Joli.

Pour la meilleure vache à lait de race

anglaise ou croisée, 14 entrées, 14 exposants, 1er prix Dame veuve Bonin, 2e H. Mathieu, 3e A. Chappelaine, 4e Messire J. Beuregard, 5e J. Tétrault, 6e Ls. Caron, Mention honorable, Ls. Delorme et Ls. Caron.

Pour la meilleure génisse de race canadienne de 2 à 3 ans, 10 entrées, 9 exposants, 1er prix G. Laprise, 2e B. Lalime et B. Beauregard, 3e N. Hébert.

Pour la meilleure génisse de race anglaise ou croisée, de 2 à 3 ans, 7 entrées, 6 exposants, 1er prix Ls. Millette, 2e ———— 3e Elie Caouette.

Pour la meilleure génisse de race canadienne de 1 à 2 ans, 16 entrées, 16 exposants, 1er prix J. Poulin; 2e A. Scott, 3e E. Dupont.

Pour la meilleure génisse de race anglaise ou croisée de 1 à 2 ans, 15 entrées, 6 exposants, 1er prix J. B. Daigle, 2e H. Mathieu, 3e M. Beauregard.

Pour le meilleur veau de l'année de race canadienne, 10 entrées, 10 exposants, 1er prix Jos Poulin, 2e André Gauthier, 3e Jos. Charbonneau.

Pour le meilleur veau de l'année de race anglaise ou croisée, 8 entrées, 8 exposants, 1er prix Magloire Benoit, 2e Pierre Chartier, 3e Joseph Poulin.

Especo ovine.

Pour le meilleur Bélier de 2 ans ou plus, 10 entrées et 9 exposants, 1er prix A. Lussier, 2e Cléophas Chabotte, 3e André Charly, 4e H. Mathieu, prix extra M. Eusebe Tessier.

Pour le meilleur Bélier de 1 an à 2 ans, 13 entrées et 13 exposants, 1er prix J. B. Michon, 2e Hyacinthe Cordeau, 3e Magloire Benoit, 4e Cléophas Chabotte.

Pour le meilleur Bélier de l'année, 22 entrées et 21 exposants, 1er prix Paschal Beauregard, 2e François Giasson, 3e J. Bte. Lussier, 4e Frs. Larivière, 5e X. Choinière.

Pour la meilleure Brebis de 2 ans ou plus, 10 entrées et 10 exposants, 1er prix Cléophas Chabotte, 2e J. Bte Lussier, 3e Magloire Benoit, 4e Frs. Giasson.

Pour la meilleure Brebis d'un an, 14 entrées, 13 exposants, 1er prix Magloire Benoit, 2e Calixte Gaucher, 3e Alfred Vasseur, 4e Magloire Casavant.

Pour la meilleure Brebis de l'année 23 entrées et 22 exposants, 1er prix M. Benoit, 2e Cléophas Chabot, 3e F. Larivière, 4 M. Casavant, 5e C. Gaucher, 6e H. Mathieu,

Espace Porcine.

Pour le meilleur cochon entier d'un an ou plus, un seul exposant.

Pour le meilleur Cochon entier de l'année, 5 entrées et 5 exposants, 1er prix Joseph Poulin, 2e H. Mathieu, 3e André Gauthier.

Pour la meilleure truie gardée pour élever d'un an ou plus, 5 entrées et 5 exposants, 1er prix David Dufresne, 2e Ant. Martel, 3e John Henry.

Pour la meilleure truie de l'année, gardée pour élever 16 entrées et 7 exposants, 1er prix, N. Hébert, 2e Joseph Poulin, A. Hébert, prix extra à M. Jos. Bélanger.

Produits agricoles et de manufacture domestique.

Pour les meilleures 12 lbs de sucre d'érable, 20 entrées, 1er prix, J. B. Michon, 2e Jos. Phaneuf, 3e Benonie Meunier, 4e Pierre Auger.

Pour le meilleur gallon de sirop, 10 entrées, 1er prix, Benjamin Dorion, 2e Charles, Angèle, 3e Jacques Rodier.

Pour les meilleures 20 lbs de beurre en tinette, 28 entrées, 1er prix, Messire Beaugard, 2e Frs. Larivière, fils, 3e J. B. Daigle, 4e P. Morin, 5e N. Gaboury, 6e J. Fitchette.

Pour les meilleures 10 lbs de savon du pays, 13 entrées, 1er prix, J. Poulin, 3e F. Larivière, fils, 3e P. Desmarais.

Pour les meilleures 10 lbs de miel coulé, 13 entrées, 1er prix, J. Bélanger, 2e H. Cordeau, 3e G. Malo, 4e E. Lussier.

Pour les meilleures 10 verges de toile du pays, 19 entrées, 1er prix, E. Bernier, 2e N. Gaboury, 3e J. Beaugard, 4e C. Peloquin, 5e L. Tarte.

Pour les meilleures 10 verges d'étoffe croisée et foulée, 24 entrées, 1er prix H. Mathieu, 2e A. Fontaine, 3e F. Larivière, fils, 4e J. Viens, 5e E. Bernier.

Pour les meilleures 10 verges d'étoffe légère non foulée ni pressée, 21 entrées, 1er prix P. Girouard, 2e P. Desmarais, 3e B. Girard, 4e J. B. Dion 5e L. Michon.

Pour les meilleures 10 lbs de fromages, 2 entrées, 1er prix B. Dion, 2e C. Gaucher.

Pour les meilleures 10 verges de flanelle du pays, 19 entrées, 1er prix H. Mathieu, 2e P. Auger, 3e J. Viens, 4e P. Desmarais, 5e E. Bernier.

Pour la meilleure paire de couverture pure laine, 11 entrées, 1er prix B. Cloutier, 2e J. Phaneuf, 3e J. Charbonneau, 4e J. B. Goddin.

Pour la meilleure Courte-Pointe, 8 entrées, 1er prix, B. Cloutier, 2e J. B. Goddin, 3e C. Angèle.

Pour le meilleur Châle pure laine, 14 entrées, 1er prix, T. Archambeault, 2e Révérendes Dames de l'Hotel-Dieu, ouvrage de l'ouvrier, 3e M. Beaugard, 4e A. Dallaire.

Pour les meilleurs 2 minots de blé mesurés et pesés, 10 entrées, 1er prix G. Malo, 2e E. Caouette, 3e C. Angèle, 4e A. Martel.

Pour les meilleurs 2 minots de blé d'inde mesurés et pesés, 11 entrées 1er prix E. Lussier, 2e G. Malo, 3e M. Beaugard, 4e M. Angèle.

Pour les meilleurs 2 minots d'orge mesurés et pesés, 10 entrées, 1er prix J. Larivière, fils, 2e J. B. Phœnix, 3e G. Malo, 4e A. Martel.

Pour les meilleurs 2 minots d'avoine mesurés et pesés, 7 entrées, 1er prix J. B. Scott, 2e C. Angèle.

Pour les meilleurs 2 minots de pois blanc mesurés et pesés, 16 entrées, 1er prix H. Brodeur, 2e J. B. Scott, 3e E. Caouette.

Pour les meilleurs 2 minots de sarrasin mesurés et pesés, 6 entrées, 1er prix J. Bélanger, 2e S. Rodier, 3e E. Lussier.

Pour le meilleur minot de fève mesuré, 10 entrées, 1er prix E. Charpentier, 2e F. Gaboury 3e R. Gauvin.

Pour le meilleur minot de graine de lin mesuré, 17 entrées, 1er prix J. Loiselle, 2e G. Malo, 3e G. Chabotte.

Pour le meilleur minot de graine de mil mesuré, 19 entrées, 1er prix C. Gaucher, 2e N. Gaboury, 3e R. Gauvin, 4e J. Geoffron, 5e P. Desmarais, 6e E. Carpentier.

Pour les meilleures 10 lbs de graine de trèfle blanc, 1 entrée, prix P. Desmarais.

Pour le meilleur minot d'ognons, 17 entrées, 1er prix B. Dion, 2e J. Bélanger, 3e N. Bouvier.

Pour la meilleure poche de betteraves à vaches, 6 entrées, 1er prix L. Delorme, 2e H. Cordeau, 3e F. X. Beaugard.

Pour la meilleure poche de carottes, 3 entrées, 1er prix L. Delorme, 2e P. Morin.

Pour la meilleure poche de patates, 9 entrées, 1er prix E. Bernier, 2e P. Morin, 3e R. Gauvin, 4e J. Henry.

Pour les meilleures citrouilles, 5 entrées, 1er prix, H. Brodeur, 2e Hotel-Dieu, 3e C. Gaucher.

Pour les meilleures 10 lbs de tabac canadien en rôle, 5 entrées, 1er prix Ant. Martel, 2e Jos. Loiselle.

Pour le meilleur quart de pommes 2 entrées, 1er prix C. Angèle, 2e A. Tétreault.

Pour les meilleures pommes de choux, 9 entrées, 1er prix Michel Guertin, 2e L. Delorme, 3e N. Gaboury.

Prix extras.

Choux rouges, Michel Guertin; tapis ou robes de voitures, Magloire Casavant; un couvrepieds, Jos. Blanchetta; squashes, Frs. Larivière et Etienne Bernier; Jupes de flanelle, Charles Létourneau; Etoffe légère croisée, Dam Beauregard; Rideaux tricotés en fil du pays, Charles Augèle; Couverte à chevaux, Maynard & Cie; Capot en laine, imitation de mouton, Pierre Morin; Canon en cuivre et instrument pour tourner le fer, John Turcot; Poêles, Chs. Nelson; Choux fleurs, Silleris, Michel Guertin; Tapis de table, Célanire Cloutier; Tapis de plancher et divers effets, Les Révérendes Dames de l'Hôtel Dieu de l'ouvroir; diverses chaussures de la manufacture de MM Côté et Côté; lot de cuir tanné et passé par Victor Côté; Chapes, Charles Chapdelaine; Toile du pays A Maynard.

Mention honorable.

Tapis ou robes de voitures à Pierre Morin; Jupes de flanelle, Frs. Larivière; Couvertes de chevaux, Chs. Augèle; Tapis de plancher, Les Révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu de l'ouvroir; Chapes, Charles Pelouquin.

Parmi les vaches laitières celle de M. J Bte Tétrault a mérité une mention honorable.

Les volailles de M. H. Mathieu ont mérité un prix extra.

Deux charrues à M Nelson ont eu une mention honorable.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BEAUHARNOIS.

Liste des prix décernés à l'exposition d'automne tenue à St. Louis de Gonzague le 27 Septembre 1866.

1ere Classe.

Juges :—Abraham Charret, de Soulanges; William Cairns, de Chateauguay; John McClintock, de Chateauguay.

Étalons.—1 Félix Lauzon; 2 John Ridney; 3 John McCaig; 4 David Mair.

Juments Poulinières.—1 Wm. Sangster; 2 Veine André Brunet; 3 James Goodel; 4 John McCaig.

Poullins entiers de 2 ans.—1 Ignace Boyer; 2 William Heall; 3 James Beauvais; 4 James Frite.

Pouliches de 2 ans.—1 William Stenart; 2 Isaac Picard; 3 James Goodall; 4 John Sommerville.

Paire de chevaux de traits.—1 Duncan Punnings; 2 James Hunter, senior; 3 Nichol Porteous; 4 James Hunter, fils.

2eme Classe.

Bestiaux.

Juges :—1 James Powan, de Chateau-

guay; 2 Archibald Ogilvie, de Chateau guay; 3 Robert McIntosh, de Chateauguay.

Taureaux nés avant le 1er Janvier 1865.—1 John Maybon; 2 William Masewell; 3 Julien Sauvé; 4 Benjamin Leduo, père.

Taureaux nés après le 1er janvier 1865.—1 Dougald Thomson; 2 Arch. McCormick; 3 James Brotters; 4 Jean Bte. Leboeuf. Vaches laitières.—1 William Masewell, 2 David Benning; 3 Louis P. Coultee; 4 John McNeil.

Taures de 2 ans.—1 Thomas Vratson; 2 James Hunter, sr.; 3 James Goodall; 4 Duncan Cummings.

Taures de 1 an.—1 James Goodall; 2 John Seymour; 3 David Benning; 4 John McCaig.

3eme Classe.

Moutons.

Juges :—1 William Dunn, de St. Rémi, 2 Alexis Menard, de Beauharnois; 3 George Cress, de Chateauguay.

Béliers au dessus de 1 an.—1 David Benning; 2 John McCaig; 3 James Hunter, sr.; 4 John Dickson.

Béliers d'un an.—1 William Sangster; 2 John Sommerville; 3 Duncan Cummings; 4 John McCaig.

Jeunes Béliers.—1 John McCaig; 2 Robert Wright; 3 Veuve John McEvren; 4 John McNeil.

Deux mères moutonnes ayant nourri cette année.—1 John McCaig; 2 Dougald Thomson; 3 Alexis McCaig; 4 David Benning.

Deux moutons d'une tonsure.—1 James Hunter, sr.; 2 John McCaig; 3 Duncan Cummings; 4 David Benning.

2 Agneaux.—1 Alexander McCaig; 2 James Hunter; 3 John Dickson; 4 Wm. Tennant.

4eme Classe.

Cochons.

Verrats au-dessus d'un an.—John McNeil.

Verrats au-dessous d'un an.—1 William Sangster; 2 Alexander McCaig; 3 Nichol Porteous; 4 John McCaig.

Truies au dessus d'un an.—1 Duncan Cunnings; 2 Donald Cook; 3 John Dickson; 4 Alexander McCaig.

Truies au dessous d'un an.—1 Joseph Lacroix; 2 Veuve Andrew Bennett; 3 Donald Cook; 4 John Alexander.

5eme Classe.

Produits de la laiterie.

Juges :—William Allan, Chateauguay; John Waters, Soulanges; Joseph Turcot, Chateauguay.

2 fromages pas moins de 10 livres.—1 Dougald Thomson ; 2 David Benning ; 3 John Symons ; 4 James Tait.

Tinette de beurre pas moins de 20 livres. 1 James Anderson ; 2 Alexander McCaig ; 3 Dougald Thomson ; 4 Jérémie Brousseau.

Seme Classe.

Productions des champs vegetaux et fruits.

Juges :—George Dumesnil, Ecuyer, Soulanges ; Wm. Rae, Soulanges ; Théophile Marcoux, Soulanges.

Poche de Patates pas moins d'un minot.—1 John Sommerville ; 2 Jérémie Brousseau ; 3 James Anderson.

Navets.—1 Alice Cunnings ; 2 Nichol Porteous ; 3 Jean Bte. Leboeuf.

La meilleure collection de carottes.—1 William Gardner ; 2 Jean Bte. Leboeuf ; 3 William Baird.

La meilleure collection de betteraves.—1 Benjamin Vieau ; 2 David Benning ; 3 Jean Bte. Leboeuf.

La meilleure collection d'ognons.—1 Alderic Barbeau ; 2 Benjamin Vieau ; 3 Antoine Boyer.

La meilleure collection de pommes.—1 James Sinton ; 2 Thomas Watson ; 3 Francis Tanner.

Tabac.—Antoine Boyer ; 2 Antoine Poirier ; 3 Jérémie Brousseau.

Citrouilles.—1 Narcisse Laberge ; 2 Arch. McCormick ; 3 William Lunsdou.

Choux.—1 Jérémie Girouard ; 2 Alex. Cunnings ; 3 Moysse Perras.

Savon du pays.—1 Antoine Poirier ; 2 Benjamin Vieau.

Divers Articles.

Empois.—Antoine Boyer.

Miel.—François Touchette.

Concombre.—Antoine Navillon.

7eme Classe.

Manufacture domestique.

Juges :—William Allan, Chateauguay ; John Waters, Soulanges ; Joseph Turcot, Chateauguay.

Etoffe.—1 Célestin Julien ; 2 François Tunner ; 3 James Prothers.

Flanelle.—1 André Roy, fils ; 2 Isaac Picard ; 3 Edouard Thomson.

Laine filée.—1 Julien Sauvé ; 2 Jérémie Bougie ; 3 Félix Lauzon.

Filasse non filée.—1 Joseph Leduc, fils de Joseph ; 2 Jean Bte. Lebout ; 3 Jérémie Girouard.

Pièce de Toile.—1 Edouard Thomson ; 2 André Roy, fils ; 3 Jean Bte. Leboeuf.

Châles.—1 Antoine Poirier ; 2 Duncan McMillan ; 3 James Hunter, sr.

Courte pointe.—Duncan McMillan ; 2 Nichol Porteous ; 3 William Hall.

Chaussons et bas.—1 Hyacinthe Leduc, 2 James Black ; 3 Alice McCaig.

Broderie.—1 Duncan McMillan ; 2 Théophile Rochon ; 3 Antoine Breault.

Couvertes en laine.—1 Ignace Bonhomme, 2 Alice McCaig ; 3 Ignace Boyer.

Divers articles laisses pour recompense a la discretion des Juges.

Etampe en bois.—L. R. Baker.

Rouet.—Pierre Vezina.

Ouvrage au Crochet.—Alexander McCaig.

Poches de toile.—André Roy, fils ; Jean Bte. Gare, tricot ; Jean Bte. Gareau, bonnet ; Jean Bte. Gareau, tricot.

Bonnet.—Charles Farell.

Broderie.—Jérémie Brousseau.

Broderie.—Julien Sauvé.

Ouvrage au Crochet.—James Black ; Antoine Poirier.

Seme Classe.

Instruments Aratoires.

Charrue de fer.—1 Alexander Brown ; 2 Hormidas Lecavalier.

Charrue de bois.—1 Théophile Rochon. Cultivateur.—1 Théophile Rochon.

Herses.—1 Alice Brown ; 2 Théophile Rochon.

Charrue à deux oreilles.—Hormidas Lecavalier ; accordé par les juges \$4. 00.

Métier de Tisserand.—Jean Sarault, \$3. 00.

PRIX DE L'EXPOSITION DU COMTE DE QUEBEC.

Les messieurs dont les noms suivent ont obtenu des prix à l'exposition agricole du comté de Québec, tenue à St.-Ambroise le 18 octobre courant :

Etalons âgés.—1er prix Louis Drolet, 2e Chs. Dorion, 3e Jacques Belleau, 4e Frisque Côté.

Etalons de 3 ans.—1er prix Jean Jobin.

Etalons de 2 ans.—1er prix Thomas Plamondon, 2e Louis Trudel, 3e Jean Beaumont.

Etalons d'un an.—1er prix Amb. Trudel, 2e Jacq. Alain, 3e Samuel Routier.

Poulinières.—1er prix J. B. Voyer, 2e Jacques Alain, 3e Jean Paradis, 4e Jacques Belleau, 5e Joseph Pageot.

Pouliches de 3 ans.—1er prix Michel Paradis, 2e Joseph Pepin, 3e Chs. Dorion.

Pouliches de 2 ans.—1er prix Jacq. Durand, 2e J. B. Voyer, 3e George West.

Pouliches d'un an.—1er prix J. B. Drolet, 2e Chs. Gauvin, 3e Nath. Bédard.

Taureaux âgés.—1er prix Alexandre Hamel, 2e Ig. Plamondon.

Taureaux de 2 ans.—1er prix Wm. Taylor, 2e Nath. Bédard, 3e Andrew West, 4e Jacq. Durand.

Taureaux d'un an.—1er prix Chs. Dorion, 2e Jean Jobin, 3e Jean Hamel, 4e Pierre Boivin.

Vaches (races diverses).—1er prix Jean Hamel, 2e Arch. West, 3e Wm. Taylor, 4e Nath. Bédard, 5e Théodore Audy, 6e Henry Moss.

Génisses de 2 ans.—1er prix Alex. Hamel, 2e Arch. West, 3e Pierre Gauvin.

Génisses d'un an.—1er prix Nath. Bédard, 2e Jean Paradis, 3e Mich. Bédard.

Taureaux de l'année.—1er prix Lévi Falardeau, 2e Jacques Jobin, 3e Nath. Bédard.

Génisses de l'année.—1er prix P. Gauvin, 2e Henry Moss, 3e Jos. Delage.

Béliers âgés.—1er prix Théo. Audy, 2e Jacq. Jobin, 3e George West, 4e Lévis Falardeau.

Agneaux.—1er prix Andrew West, 2e Arch. West, 3e messire Frs. Boucher.

Brebis.—1er prix Arch. West, 2e George West, 3e Chs. Temple, 4e Jean Jobin.

Agnelles.—1er prix Jacq. Jobin, 2e Jaques Dion, 3e Ignace Paquet.

Verrats âgés.—1er prix Chs. Temple, 2e Félix Scullion, 3e Arch. West.

Verrats de l'année.—1er prix Arch. West, 2e Wm. Leek, 3e Chs. Paradis.

Truies âgées.—1er prix Jean Hamel, 2e Wm. Meek, 3e révd. messire Laberge, 4e révd. messire Beaudry.

Truies de l'année.—1er prix Arch. West, 2e capit. J. Jobin, 3e Andrew West, 4e révd. F. Boucher.

Volailles.—1er prix Arch. West, 2e Henry Moss, 3e Andrew West.

Dindes.—1er prix Chs. Dorion, 2e Arch. West.

Canards.—1er prix George Déry, 2e Frs. Arteau.

Oies.—1er prix Alexandre Hamel, 2e Jean Dion.

Beurre salé.—1er prix Charles Paradis, 2e Pierre Drolet, 3e Az. Bédard, 4e capit. Jos. Delage.

Beurre frais.—1er prix Et. Beaulieu, 2e Chs. Paradis, 3e capit. Jos. Delage.

Blé.—1er prix Arch. West, 2e And. West, 3e Thomas Hamel, 4e Wm. Taylor.

Pois.—1er prix Chs. Gauvin, 2e Arch. West, 3e Andrew West.

Orge.—1er prix George West, 2e Arch. West, 3e Andrew West.

Orgemoudé.—1er prix Lévis Falardeau, 2e Jean Jobin.

Avoine anglaise.—1er prix Arch. West, 2e George West, 3e Wm. Taylor.

Avoine canadienne.—1er prix Lévis Falardeau, 2e Ant. Bédard, 3e George West.

Sarrasin.—1er prix Chs. Paradis, 2e And. West, 3e Michel Bédard.

Graine de mil.—1er prix Pierre Gauvin, 2e Edmond Cantin, 3e Michel Hamel.

Blé d'Inde.—1er prix Joseph Pageot, 2e Chs. Paradis.

Patates.—1er prix Jos. Renaud, 2e Chs. Paradis, 3e J. Arteau, 4e And. West, 5e Félix Scullion.

Choux.—1er prix Jean Jobin, 2e Louis Paquet, 3e Alex. Hamel.

Navets blancs.—1er prix Arch. West, 2e Henry Moss.

Navets jaunes.—1er prix Arch. West, 2e William Taylor.

Choux de Siam.—1er prix Chs. Temple, 2e Félix Scullion.

Oignons.—1er prix J. B. Drolet, 2e F. X. Giroux, 3e Chs. Paradis.

Carottes.—1er prix Ant. Bédard, 2e Jos. Renaud.

Bettes.—1er prix Ant. Bédard, 2e Urb. Bédard.

Graine de lin.—1er prix Ant. Bédard, 2e Lévis Falardeau, 3e Chs. Gauvin.

Filasse.—1er prix Michel Hamel, 2e J. B. Drolet, 3e Jean Allard.

Etoffe teinte.—1er prix Jean Jobin, 2e Frs. Gauvin, 3e Arch. West, 4e Jean Petitclerc.

Etoffe non teinte.—1er prix J. B. Drolet, 2e Ph. Drolet, 3e Ls. Paquet, 4e Fr. Gauvin.

Flanelle croisée.—1er prix Jean Delisle, 2e Jean Petitclerc, 3e Louis Boivin, 4e Prisque Bouré.

Flanelle simple.—1er prix Jean Delisle, 2e Jean Petitclerc.

Toile.—1er prix Alexis Paquet, 2e Prisque Bouré, 3e Jean Jobin.

Par ordre. J. B. DELAGE,
Sec.-Trés. S. A. C. Q.

EXHIBITION AGRICOLE DU COMTE DE ST. JEAN.

EUUDI, le 27 du courant, a eu lieu en cette ville l'exhibition annuelle pour le comté de St Jean. Voici la liste des prix accordés:

Produits Agricoles.

Blé.—1er prix : Alexander Graham ;

2^e W. H. Vanleit ; 3^e Pierre Gagnon ; 4^e Israël Ménard ; 5^e Julius Woodworth ; 6^e Charles Hébert ; 7^e Dlls. Borrowdale.

Avoine.—1^{er} prix : Isaac Piédaluc ; 2^e Israël Ménard ; 3^e Pierre Arbec ; 4^e Samuel Vaughan ; 5^e Julien Duquet ; 6^e Michel Tremblay ; 7^e Louis Laplanto.

Orge.—1^{er} prix : Henri Marchand ; 2^e John Borrowdale ; 3^e Hugh Monaghan ; 4^e Vital Bourrassa ; 5^e Calixte Bouchard ; 6^e François Toupin ; 7^e Narcisse Piédaluc.

Pois.—1^{er} prix : Joseph Roy, fils de François ; 2^e Médard Déland ; 3^e Paul Morin ; 4^e Benj. Stevenson ; 5^e Siméon Gélinau ; 6^e David Lanthier ; 7^e Laurent Lévi Roy.

Blé d'Indes.—1^{er} prix : George Winterbottom ; 2^e Louis Roussy ; 3^e Charles Robinson, senior ; 4^e Julius Woodworth ; 5^e George Peacock ; 6^e J. B. Masten ; 7^e George Lavallée.

Potatoes.—1^{er} prix : Ralph Moore ; 2^e Collin MacFarlane ; 3^e Thomas Roy ; 4^e Isaïe Bissonnette ; 5^e Julien Duquet ; 6^e Hugh Monaghan ; 7^e Samuel Vaughan.

Lin.—1^{er} prix ; Edward Mussen ; 2^e Michel Tremblay ; 3^e John Fray ; 4^e Eusèbe Brossard ; 5^e Edouard Régnier.

Prairies.—1^{er} prix : François Pinsonneault ; 2^e George Winterbottom ; 3^e J. B. Masten ; 4^e David Brosseau ; 5^e François Roy ; 6^e Paul Deneau ; 7^e John Gray.

Betteraves.—1^{er} prix : Félix G. Marchand ; 2^e Michel Tremblay ; 3^e Edouard Régnier.

Carottes.—1^{er} prix : Thomas Roy ; 2^e Collin MacFarlane ; 3^e Léonard Dupont ; 4^e George Lavallée.

Chevaux.

Etalons, 4 ans et plus.—1^{er} prix : Laurent Roy ; 2^e Laudy McClelland ; 3^e Jean Sem Breau ; 4^e François Bourrassa ; 5^e Pas de compétiteurs.

Etalons, 3 ans.—1^{er} prix : Jean B. Ethier ; 2^e André Roy ; 3^e Julien Simard ; 4^e Médard Déland ; 5^e Pierre L'Heureux.

Etalons, 2 ans.—1^{er} prix : François Toupin ; 2^e William Vaughan ; 3^e Médard Déland ; 4^e Isaac Piédaluc ; 5^e Jean-Bte. Moreau.

Etalons, 1 an.—1^{er} prix : Alfred Dupuis ; 2^e Thomas Roy ; 3^e François Toupin ; 4^e Jean Bte. Lafaille ; 5^e Charles Hébert.

Pouliches, 3 ans.—1^{er} prix : Julien Simard ; 2^e Madame Rémillard ; 3^e Théophile Poissant ; 4^e George Winterbottom.

Pouliches, 2 ans.—1^{er} prix. J. B. Mas-

ten ; 2^e Edouard Régnier ; 3^e Philippe Roy ; 4^e Médard Deneau.

Pouliches, 1 an.—1^{er} prix Julien Simard ; 2^e Médard Déland ; 3^e Isaïe Bissonnetto ; 4^e Vital Bourrassa.

Juments et leurs Poulains.—1^{er} prix : Moyse L'Heureux ; 2^e Philippe Roy ; 3^e Médard Déland ; 4^e Jean Sem Breau ; 5^e Médard Deneau ; 6^e Jean Bte-Dépeltau ; 7^e Jean-Bte Moreau ; 8^e Laurent Roy ; 9^e Thomas Roy ; 10^e Julien Simard.

Bêtes à cornes.

Taureaux, 3 ans et plus.—1^{er} prix : Chas. Robinson, senior ; 2^e Louis Roussy ; 3^e David Roy ; 4^e Samuel Vaughan ; 5^e et 6^e prix, pas de compétiteurs.

Taureaux, 2 ans.—1^{er} prix : George Winterbottom ; 2^e Julius Woodworth ; 3^e Vital Bourrassa ; 4^e Joseph Lamoureux ; 5^e George Lavallée.

Taureaux, 1 an.—1^{er} prix : Edward Mussen ; 2^e Calixte Bouchard ; 3^e J. B. Masten ; 4^e Antoine Richard ; 5^e Julius Woodworth.

Vaches à lait.—1^{er} prix : J. B. Masten ; 2^e Charles Robinson, junior ; 3^e George Winterbottom ; 4^e Charles Robinson, senior ; 5^e Peter Robinson ; 6^e Calixte Bouchard ; 7^e Edward Mussen ; 8^e Julius Woodworth ; 9^e Michel Tremblay ; 10^e John Borrowdale.

Génisse de deux ans.—1^{er} prix : Charles Robinson, senior ; 2^e Julius Woodworth ; 3^e Edward Mussen ; 4^e J. B. Masten ; 5^e Calixte Bouchard ; 6^e Michel Tremblay ; 7^e pas de compétiteurs.

Génisse d'un an.—1^{er} prix : Julius Woodworth ; 2^e Edward Mussen ; 3^e Charles Robinson, senior ; 4^e Charles Robinson, junior ; 5^e Calixte Bouchard.

Veau de l'année.—1^{er} prix : Peter Robinson ; 2^e Charles Robinson, junior ; 3^e George Winterbottom ; 4^e Charles Robinson, senior.

Béliers de deux ans et plus.—1^{er} prix : Peter Robinson ; 2^e George Winterbottom ; 3^e Calixte Bouchard ; 4^e David Brosseau.

Béliers d'un an.—1^{er} prix : George Winterbottom ; 2^e Peter Robinson ; 3^e Charles Robinson, junior ; 4^e Charles Borrowdale.

Béliers de l'année.—1^{er} prix : George Winterbottom ; 2^e Chs. Robinson, junior ; 3^e Peter Robinson.

Brebis d'un an et plus.—1^{er} prix : Chs. Robinson, junior ; 2^e Chs. Robinson, senior ; 3^e Calixte Bouchard ; 4^e George Winterbottom ; 5^e Peter Robinson. 6^e et 7^e prix, pas de compétiteurs.

Brebis d'un an.—1er prix : Ch. Robinson, senior ; 2e Peter Robinson ; 3e Ch. Robinson, jun. ; 4e George Winterbottom ; 5e Calixte Bouchard ; 6e Vital Bourassa.

Brebis de l'année.—1er prix : Charles Robinson, senior ; 2e Peter Robinson ; 3e Charles Robinson, junior.

Verrats d'un an et pas plus de deux ans.—1er prix : Samuel Vaughan ; 2e John Borrowdale ; 3e, 4e, 5e, et 6e prix, pas de compétiteurs.

Verrats de l'année.—1er prix : Félix G. Marchand ; 2e Edward Mussen ; 3e Samuel Vaughan ; 4e J. B. Masten.

Truies.—1er prix : William Vaughan ; 2e J. B. Masten ; 3e George Lavallée ; 4e Edward Mussen ; 5e John Borrowdale ; 6e Samuel Vaughan.

Produits de Laiteries, Manufactures.

Beurre.—1er prix : Dllcs. Borrowdale ; 2e Julius Woodworth ; 3e George Lavallée ; 4e J. B. Masten ; 5e Thomas Roy.

Fromage.—1er prix : Edward Scriver ; 2e J. B. Masten ; 3e John Borrowdale.

Etoffe du Pays.—1er prix : Alexis Perrault ; 2e David Lord ; 3e Joseph Roy ; 4e Thomas Roy ; 5e John Holder ; 6e Alexandro Lanoue.

Flanelle du Pays.—1er prix : Jos. Roy, fils de François ; 2e David Lord ; 3e Isaac Piédalue ; 4e Edward Scriver ; 5e George Lavallée ; 6e Thomas Roy.

Toile du Pays.—1er prix : Joseph Roy ; 2e David Lord ; 3e Isaïe Bissonnette ; 4e Israël Ménard ; 5e Alexis Perrault ; 6e Thomas Roy.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LE CANADA AGRICOLE.

DEPUIS que les plus graves questions politiques se sont emparées de l'opinion, que de changements constitutionnels d'une immense importance ont été le sujet des préoccupations les plus légitimes, il semble que toutes les questions d'une importance moindre aient été oubliées, jetées dans l'ombre, et ajournées à des temps meilleurs. En effet un peuple ne change pas de constitution sans se recueillir en lui-même, pour se rappeler son passé, apprécier le présent et conjecturer sur son avenir. Un peuple ne peut voir prohiber ses produits de marchés les plus avantageux pour leur écoulement sans s'inquiéter sur son avenir. L'invasion d'un territoire et l'organisation d'un corps d'armée pour sa défense laissent à l'opinion peu de loisirs pour étudier les circonstances les plus favorables au développement de l'industrie nationale. En un mot le projet de Confédération, le rappel du Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis, l'invasion Féniennne et l'organisation de nos milices pour la défense ont monopolisé l'opinion depuis bientôt deux années au préjudice de toutes les questions de progrès agricole et de colonisation si puissantes jusque là à intéresser tous ceux qui travaillent à notre développement comme peuple.

Nous ne pouvons blâmer cette trêve motivée par des circonstances si graves, mais nous ne pouvons permettre non plus que les questions agricoles à l'ordre du jour oient perdues de vue, que le terrain gagné

sur la routine et les préjugés nous soit enlevé. Rappelons-nous les succès obtenus, les améliorations nouvelles à réaliser.

L'enseignement agricole

A toujours été pour nous la seule base solide de la régénération de notre agriculture. La première ligne que nous avons écrite a été en faveur de l'enseignement agricole. Oui, nous nous rappelons encore ce premier appel, fait à nos jeunes cultivateurs, mais qui est resté sans écho. C'était en 1856 et nous étions dans notre deuxième année à l'école impériale d'agriculture de Grignon. Ce que nous écrivions alors est encore plein d'actualité, avec cette différence que nos jeunes propriétaires ne sont plus dans l'objection d'aller en Europe pour puiser des connaissances agricoles mais qu'ils peuvent trouver à Ste. Anne l'enseignement nécessaire. Aussi reproduisons-nous cette correspondance telle que publiée dans les journaux de l'époque.

Correspondance de Grignon.

Il y aura bientôt trois ans, que, poussé par un heureux hasard sans doute, je quittais le Canada pour aller bien loin, chercher des connaissances agricoles. Chaque jour, depuis cette époque, j'ai compris d'avantage ce que pourrait l'agriculture dans un pays comme le nôtre. Ramener à leur fertilité première les terres épuisées par un système de culture vicieux ; mettre en circulation les capitaux représentés par plus de 100,000,000 d'acres d'un sol enrichi depuis des siècles par le couvert fertilisant de nos forêts ; voilà le vaste champ qui s'ouvre à nos jeunes intelligences !

Ces avantages me paraissent tellement vrais, que j'ai cru de mon devoir de Canadien de les faire connaître à ceux de mes jeunes compatriotes, qui désireraient tenter une carrière nouvelle, pleine d'avenir pour eux, mais surtout pour le pays.

L'état et les besoins de notre Agriculture.

Si on étudie le Canada au point de vue agricole, on peut distinguer :

1°. Les terres épuisées qui nécessitent une culture améliorante et intensive.*

2°. Les terres défrichées depuis peu qui, riches encore de leurs principes fertilisants, veulent une culture extensive et raisonnée.†

Dans l'un et l'autre cas, les modes d'exploitations généralement suivis sont vicieux, et il y a beaucoup à faire pour les mettre au niveau de l'agriculture d'aujourd'hui.

1°. Dans ce cas, qui comprend plus spécialement les terres qui avoisinent nos villes, nous voyons un système de culture extensive qui, bien que parfaitement adapté aux circonstances agricoles qui le motivèrent, n'est plus du tout en rapport avec les circonstances actuelles. Lorsque le Canada n'avait qu'une faible population, disséminée sur une vaste étendue de terres fertiles, sans valeur commerciale, presque sans débouchés, il est certain qu'un pareil système lui convenait de préférence à tout autre. Le cultivateur, pour faire face aux frais de transports sur les lieux de consommation, devait produire au plus bas prix ; pour cela il devait appliquer son travail sur la plus grande étendue de terrain possible, ses seuls travaux consistant à semer et à récolter ; une nature prodigue faisait le reste.

Mais aujourd'hui, d'un côté le sol épuisé refuse de produire ; de l'autre la population, augmentée dans la proportion de trente pour un, lui donne une valeur commerciale plus élevée. Tandis que nos villes constituent des centres de population importante, qui offrent à nos denrées un débouché intérieur, nos voies ferrées et nos lignes transatlantiques leur permettent un écoulement facile, jusque sur les marchés étrangers, où nous soutenons encore, avec avantage, la concurrence des produits indigènes.

Avec un tel changement de circonstances, l'agriculture devait, en s'améliorant, suivre le mouvement de progression, sans des circonstances politiques malheureuses, auxquelles il faut attribuer tout le mal et non

* Culture ou système extensif où domine l'emploi des forces naturelles.

† Culture ou système intensif où domine l'emploi des forces artificielles.

au cultivateur canadien, comme on le lui reproche trop souvent.

L'Angleterre, après la conquête, voulant faire du Canada une colonie anglaise, dut employer tous les moyens pour y arriver. Le mépris, et plus encore peut être, jeté sur tout ce qu'il restait de Français, atteignit surtout ceux qui habitaient la campagne, comme plus intimement liés au sol qu'ils cultivaient. Pour s'y soustraire, les familles influentes durent émigrer de leurs domaines dans les villes, et, avec elles, émigrèrent aussi les intelligences et les capitaux, ces deux puissants leviers de toute industrie. L'agriculture, désormais livrée à elle-même, vit encore ses capitaux fuir annuellement ses champs pour alimenter le luxe des villes. Le métayer, loin de l'œil du maître, ayant pour principe que l'argent économisé est le premier gagné, dut adopter un système de culture basé sur l'épuisement du sol, ruineux pour le propriétaire, mais le seul compatible avec ses propres intérêts. Le fils, élevé à l'école du père, l'imita ; et ainsi de suite jusqu'à nos jours, sans que l'agriculture se soit sensiblement améliorée.

Le flot de l'émigration pouvait seul remédier à cet état de choses ; mais, trouvant dans le Haut-Canada des mœurs et une population qui constituaient pour eux une seconde patrie, les émigrants se portèrent naturellement vers l'Ouest, laissant le Bas-Canada à ses propres ressources. Ainsi isolée, l'agriculture ne fit que demeurer ce qu'elle est encore aujourd'hui.

Peut-être l'exemple donné par les quelques rares "*gentlemen farmers*," que l'on rencontre dans nos campagnes, eût-il produit quelque amélioration ; mais la plupart de ces amateurs sont des capitalistes qui cherchent dans l'agriculture un passe-temps agréable et qui, en général, tiennent beaucoup plus à avoir de beaux produits qu'à savoir ce qu'ils leur ont coûté. Cela se conçoit et je suis loin de les critiquer. Il est même certain, et l'Angleterre en offre la preuve, que ces cultivateurs amateurs peuvent, à l'aide de leurs capitaux, rendre de grands services à notre agriculture, soit en améliorant nos races, soit en tentant des expériences trop souvent ruineuses pour le cultivateur. Mais il n'en est pas moins vrai que leur agriculture n'est rien moins que faite pour inspirer la confiance au grand nombre de nos cultivateurs canadiens.

2°. Dans le cas des terres défrichées depuis peu qui, riches encore de leurs prin-

cipes fertilisants, vendent une culture extensive raisonnée, il n'y a pas moins à réformer.

Le colon, poussé par la soif d'un gain rapide, multiplie sur son sol les récoltes les plus épuisantes. Sans prévoyance pour l'avenir, il enlève toujours, sans jamais rendre. Qu'arrivera-t-il?... Lisez plutôt sur nos champs appauvris, dont les récoltes, trop souvent chétives, vous diront assez ce qu'elles ont eu à souffrir de la cupidité maladroite des premiers colons. Des terres qui autrefois donnaient des produits fabuleux, ne donnent aujourd'hui que des produits plus que médiocres. Quel enseignement ! lorsqu'un système de culture bien raisonné eût pu et pourrait encore, enrichir le père, sans ruiner le fils.

Tels sont l'état et les besoins de notre agriculture, de cette industrie principale de toute nation, dont les produits figurent, pour le Canada, sur le rapport de 1851, pour plus de £21,000,000 et qui occupe les 64 centièmes de notre population rurale de 15 à 65 ans. Certes, la tâche est belle pour qui veut combler ces lacunes, mais, ne l'oublions pas, elle est hérissée de difficultés. Ce n'est guère qu'avec une large provision de principes bien raisonnés, un arsenal assez vaste de moyens efficaces et de faits pratiques, que l'on peut, avec quelque espoir de succès, tenter contre la routine cette petite guerre, dans laquelle les morts sont toujours sifflés. Heureusement Grignon est là pour armer tous ceux qui veulent entrer en lice.

L'enseignement de Grignon.

Fondée en 1827, à une époque où l'agriculture française, encore arriérée, avait besoin d'améliorations, l'école impériale d'agriculture de Grignon dut y contribuer pour sa large part, sous l'impulsion vigoureuse de son illustre fondateur dont nous avons récemment pleuré la perte. M. Auguste Bella a gravé sur le sol, en caractères lisibles pour tous, ce que l'agriculture, aidée de l'intelligence et des capitaux, pouvait créer de richesses, faire de prodiges. Là où la routine ne récoltait que la misère, Grignon récolte aujourd'hui l'abondance et les profits.

Instruits à l'école de ces faits, les élèves reçoivent aussi une instruction théorique, qui, en leur donnant des principes d'agriculture généraux, leur permet d'en faire l'application sur tel sol, sous tel climat, avec toutes les conditions économiques possibles. L'instruction théorique comprend :

Un cours de physique, chimie, minéralogie et géologie appliquées à l'agriculture ;

Un cours de génie rural. Instruments, constructions, assèchements, irrigations, etc. ;

Un cours d'agriculture ;

Un cours de zootechnie ou économie du bétail et zoologie ;

Un cours de sylviculture et de botanique ;

Un cours d'économie et de législation rurales ;

Un cours de comptabilité.

L'instruction pratique est manuelle et raisonnée : elle comprend l'emploi et la conduite des outils, instruments, véhicules, machines ; l'organisation et l'exécution des principales opérations de l'agriculture, labours, semailles, fenaisons, récoltes des racines, soins de toute nature à administrer aux animaux, etc.

Des exercices de dessin, arpentage, levés, nivellement, jaugeage des eaux ; les manipulations de laboratoire les plus usuelles, essais de marne, analyse de terres, etc.

Les élèves sont chargés successivement de la surveillance des divers services de la ferme, attelage, vaches laitières, bœufs d'élevage et d'engrais, bêtes à laine, champ d'étude, plantation, jardin, etc. L'instruction est complétée par des excursions à l'extérieur, des observations dans les écuries et étables : des démonstrations dans les champs. Dans chaque spécialité de l'enseignement théorique et pratique, le professeur est secondé par un répétiteur. Les cours, conférences, répétitions, services, travaux pratiques, examens, etc., sont expressément obligatoires pour tous les élèves.

La durée des études est de trois années, après lesquelles les élèves reconnus capables et méritants reçoivent un certificat. Voilà pour l'enseignement.

Pour les autres détails, un aumônier est attaché à l'école et y demeure. Tous les dimanches et fêtes, les élèves catholiques doivent assister régulièrement et sans exception au service divin, sous la surveillance du directeur.

En temps ordinaire, le médecin de l'école se rend à l'établissement tous les deux jours ; il y vient tous les jours, et plus souvent encore, si ses soins sont jugés nécessaires.

Le prix de la pension est de £37 10s. par an. Il comprend la nourriture, le logement et les objets de literie, les soins médicaux, le chauffage, l'éclairage et le blanchissage. Prix excessivement modique, si on le com-

pare aux 80 guinées qu'exige le "Royal Agricultural College" de Cirencester où j'ai d'abord étudié, non compris le "stationery," qui s'élève par an à £6, plus quatre mois de vacances, pendant lesquels l'élève doit subvenir aux frais de sa pension, s'il veut rester à l'établissement. Aussi libérale que puissante, la France sait payer sur les fonds de l'Etat les professeurs de ses écoles, où l'étranger est admis à jouir des mêmes droits que les nationaux. Aussi Grignon compte-t-il aujourd'hui parmi ses élèves des Polonais, Espagnols, Portugais, Turcs, Belges, Italiens, Vallaques, Moldaves, Norvégiens, de même que des Américains du Brésil et de la Plata.

Qu'il suffise d'ajouter que la somme de £90 pourra subvenir à toutes les dépenses, y compris quelques voyages à Paris et les excursions, à la suite d'un de nos professeurs, pendant nos cinq semaines de vacances. C'est ainsi que, l'an dernier, nous parcourions l'est de la France, le duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, nous descendions le Rhin... Et après avoir visité la Hollande, nous entrions en France par la Belgique. Cette année, nous visitâmes le midi la France, et après avoir suivi les bords de la Méditerranée, depuis Marseille jusqu'à Gènes, nous passions par le Milanais, traversions le St. Plon et entrions en France par Lyon.

Ces dépenses, quoique peu élevées, peuvent ne pas être à la portée de tous; aussi est-ce particulièrement à nos jeunes propriétaires que je m'adresse. Qu'ils se rappellent qu'ils répondent devant la nation, de l'emploi de leurs capitaux, qui constituent une partie de la richesse publique; que c'est pour eux un devoir; et que, si au contraire ils diminuent, c'est au préjudice de tous. Cette responsabilité, pour être toute morale, n'en existe pas moins dans toute sa rigueur. Mais qu'ils se rappellent surtout qu'en améliorant le sol, ils accroissent la richesse publique. Dès lors chacun d'eux pourra se dire avec un juste orgueil: J'ai servi mon pays. Car, ne l'oublions pas, le sol est la patrie et améliorer l'un c'est servir l'autre!

Puisse ce faible tableau des besoins de notre agriculture trouver quelque écho dans le patriotisme de nos jeunes Canadiens. Le temps est précieux; il y a cinq semaines pour se décider, quinze jours de traversée de New-York au Havre—5 heures de chemin de fer du Havre à Paris—et 2½ heures de Paris à Grignon—où l'examen d'admission aura lieu le 20 octobre. Si

j'insiste particulièrement pour la rentrée prochaine, c'est que je pourrais alors, pendant une année, faire remarquer bien des détails qui échappent aux nouveaux élèves. De plus, le concours universel de Paris en 1857 serait pour eux, une excellente occasion de se faire une idée des moyens de l'agriculture aujourd'hui.

Maintenant MM. les rédacteurs, c'est avec la conscience d'un devoir accompli que je termine. Puissè-je être compris!... si non, je trouverai là un nouveau motif de redoubler de travail, afin de pouvoir, un jour, démontrer sur le sol ce que je n'ai pu rendre sur le papier.

Je suis, etc.,

J. PERRAULT,

Elève de deuxième année à l'École impériale d'agriculture de Grignon.

Voilà ce que nous écrivions il y a dix ans. A cette époque l'enseignement agricole était inconnu dans notre pays, nous étions le premier élève d'une école spéciale d'agriculture. Dès notre retour nous insistâmes sans relâche sur la nécessité de créer en Canada l'enseignement agricole, et nos efforts furent bientôt couronnés de succès, la législature approuva un certain montant aux écoles d'agriculture et ce montant a été doublé pendant la dernière session par un vote unanime. La chambre d'agriculture créait également 20 bourses il y a deux ans en faveur de l'enseignement agricole, en sorte qu'on peut dire aujourd'hui que l'enseignement agricole est un fait accompli. Déjà plusieurs élèves sont sortis de Ste. Anne avec des connaissances générales suffisantes pour une culture intelligente. Les améliorations à adopter dans le cours sont encore considérables pour en faire un enseignement complet, la direction le comprend et s'efforce d'y remédier, mais le temps devra compléter ce qu'il manque encore à Ste. Anne, puisque les moyens de le faire sont aujourd'hui entre ses mains.

L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.

 U moment que l'enseignement agricole était réalisé, nous devons nous attacher à la création de l'enseignement vétérinaire. Cet enseignement est également un fait accompli mais il lui faut des développements considérables pour se compléter. Déjà les cours de physiologie, d'anatomie, de pharmacie, de chimie, donnés par la faculté médicale de l'Université McGill, sont agrégés à cours d'enseignement

vétérinaire. Un élève des meilleures écoles spéciales de Londres et d'Ecosse professe l'art vétérinaire en s'aidant comme chimiste des traitements suivis à un hôpital bâti expressément pour ce cours. En sorte que nous avons aujourd'hui tous les éléments d'un cours complet auquel il ne manque plus pour être parfait qu'un nombre d'élèves plus considérables. Nous avons déjà insisté sur l'avenir réservé à nos jeunes hommes embrassant la profession de médecin vétérinaire. Combien de jeunes médecins à la campagne pourraient se qualifier en bien peu de temps à traiter les maladies les plus ordinaires du bétail et à rendre ainsi des services considérables dans les localités où ils sont appelés à pratiquer. Sans doute il y a encore le préjugé attaché à la profession, mais pour l'homme instruit les préjugés n'existent pas et les vaincre pour le plus grand bien de son pays, fait son ambition. Pourquoi les élèves de nos écoles de médecine aujourd'hui à Montréal ne suivraient-ils pas le cours vétérinaire en même temps que leur cours de médecine ? Rien ne serait plus patriotique pour eux et en même temps plus profitable. En suivant le cours vétérinaire ils auraient droit aux bourses votées en leur faveur, en sorte qu'ils acquerraient des connaissances précieuses sans qu'il leur en coûtât un cent de plus que leurs dépenses actuelles. Nous espérons que notre conseil sera exécuté.

NOTRE ORGANISATION AGRICOLE.

DEPUIS que nous avons été chargé de la direction du journal officiel de la Chambre d'Agriculture, nous avons vu bien des améliorations s'introduire, soit dans nos sociétés d'agriculture, soit dans nos expositions provinciales, soit dans les travaux de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Il y a dix ans nos sociétés, à peu d'exception près, consacraient toutes leurs ressources à une exposition annuelle d'animaux et de produits, sans s'inquiéter des autres moyens de développer les améliorations nécessaires à leur localité. Dans plusieurs contrées, il n'existait pas de société d'agriculture et dans un bien plus grand nombre encore le montant souscrit n'était pas suffisant pour avoir droit à tout l'octroi législatif.

Aujourd'hui les souscriptions sont plus que suffisantes, et quelques sociétés souscrivent jusqu'à \$1500 par année. Un grand nombre d'entre elles ont importé de reproducteurs de choix pour améliorer le

travaux de leur localité, et dans presque tous les comtés, les produits sont primés sur champ, les terres les mieux cultivées concourent également pour les prix offerts pour les sociétés. Les cultures sarclées et fourragères primés sur champ, indiquent surtout la direction intelligente des sociétés.

La chambre d'Agriculture elle-même n'est pas restée étrangère à ces mouvements progressifs. Nous avons vu son personnel se reconstituer et gagner toujours en influence. Dans ses constants efforts pour créer l'enseignement spécial agricole et vétérinaire, elle n'a pas oublié les expositions provinciales et les essais d'instruments aratoires. Les amendements suggérés à notre loi d'agriculture faisaient disparaître les impossibilités du système actuel pour les remplacer par une représentation mieux répartie, une centralisation plus complète, des rapports plus immédiats et plus faciles entre les membres de chaque société et leur représentant à la chambre d'Agriculture. Le système régional enfin depuis si longtemps demandé par la chambre même, mis en pratique par plusieurs sociétés intelligentes, n'a pas encore reçu la sanction légale, n'est pas un fait accompli. Bientôt nous n'en doutons pas, lorsque les questions politiques actuelles auront été vidées, nous verrons la législature sanctionner cette mesure importante et adopter un des moyens les plus puissants de répandre dans toutes les parties de la province, les améliorations reconnues bonnes soit dans l'élevation du bétail soit dans la construction des instruments aratoires.

CONCOURS AGRICOLE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

MMARDI dernier, avait lieu l'exhibition annuelle de notre comté. Un temps magnifique a singulièrement contribué au succès de la journée. Dès le matin, nous voyions circuler dans nos rues une foule considérable de personnes venant des paroisses environnantes et des comtés voisins.

Cette affluence d'étrangers parmi nous, le va et vient continuel de la foule, le spectacle des superbes animaux que l'on conduisait sur le terrain de l'exhibition; toutes ces choses réunies donnaient à notre charmante petite ville d'ordinaire assez paisible un aspect qu'elle n'a pas coutume de présenter.

Les directeurs étaient :

Président, M. Antoine Brunelle; vice-

président, M. Jos. Dufresne; directeurs, MM. Eusèbe Tessier, Chs. Larivière, Ed. Mathieu, Jos. Phaneuf, Paul Gadbois, Narcisse Hébert et Guillaume Laprise.

Quant à l'appréciation des spécimens des différentes races d'animaux que nous avons vus, nous n'avons rien de mieux à faire que de rapporter l'opinion même des juges que nous avons saisie pendant le dîner.

Dans la race chevaline, les poulains de 2 ans étaient en général bien beaux; nous mentionnerons surtout ceux de MM. Martel et Vigneux.

Mais dans les autres classes, les poulains de 3 ans et plus et les poulains de l'année, ne présentaient rien d'extraordinaire; et même nous devons avouer, qu'à part deux ou trois exceptions, ces classes étaient inférieures aux classes correspondantes dans les comtés voisins.

Les juges ont remarqué que la plupart des chevaux exhibés n'étaient pas sains. Cela peut prévenir, ont-ils dit, de la manière dont les cultivateurs généralement, soignent leurs chevaux. On leur fait trop manger de grain à la fois, pendant qu'ils sont dans l'écurie à ne rien faire.

Les cultivateurs devraient prendre l'habitude de soigner leurs chevaux avec des légumes, telles que betteraves, patates, etc. De cette manière, on peut être persuadé qu'on rencontrerait bien moins de chevaux vicieux.

Ces animaux auraient ainsi plus de valeur et coûteraient moins cher à l'éleveur.

Dans la race bovine, il y avait de bien remarquable 3 magnifiques veaux du printemps appartenant à MM. Benoit, Chartier et Poulin.

Les vaches laitières étaient en grand nombre; les bœufs de 3 ans et plus étaient plus rares; on a remarqué en général que les animaux n'étaient pas très gras. Cela est sans doute dû non au manque de soins, mais aux intempéries de la saison.

Dans la race ovine, nous avons remarqué un grand nombre de spécimens qui font honneur au comté, entr'autres les moutons de MM. Lussier, Chabot, Benoit et Gaucher.

La laine est longue, forte, douce et fine.

La race porcine était également bien représentée. M. J. B. Belhumeur de cette ville exhibait à lui seul sept échantillons.

Les juges dans ce département étaient MM. Etienne Poulin, de Ste, Marie; Bou-

dreau, du comté de Richelieu, et A. Loisel, du comté de Verchères.

Comme on le voit, d'après l'opinion même des juges qui ont fait la visite des animaux, ce département, sans vouloir dire qu'il n'offre rien de remarquable, est cependant susceptible d'amélioration. Il faut donc espérer que les cultivateurs du comté de St. Hyacinthe s'efforceront de profiter des conseils désintéressés qui leur ont été donnés par les juges et qu'ils travailleront sans cesse à se rendre capables de lutter bientôt avec les cultivateurs des comtés voisins; qu'ils s'efforceront même de remporter la victoire sur eux dans ce département comme ils l'ont remporté cette année dans celui des objets manufacturés.

Si le visiteur exigeant trouvait quelques mécomptes à faire l'examen des animaux, certes, il en était bien dédommagé par la supériorité que tout le monde a remarquée dans les articles qui étaient exposés dans la salle du marché. Une longue table qu'on y avait dressée pour l'occasion, parcourant à peu près les trois quarts de la longueur de la salle, était surchargée de pièces de flanelle, d'étoffe, de toile, attestant que dans le comté de St. Hyacinthe comme dans ceux de Rouville et Verchères, la femme sait être la digne compagne de l'homme, un modèle de bon goût et d'habileté; qu'elle ne se refuse pas à partager les fardeaux de la ferme avec son époux; qu'elle est au contraire son émule et dans le travail et dans les succès.

M. Casavant, un des juges de ce département, s'est plu à reconnaître qu'il y avait eu dans ce département depuis quelques années, une grande amélioration.

Il nous a dit en particulier qu'une pièce d'étoffe appartenant à M. H. Mathieu, de la Présentation, peut entrer en compétition avec n'importe quelles étoffes importées des pays étrangers. La même chose peut se dire pour la flanelle, les toiles, etc.

Des couvertes ont tellement excité l'admiration de certains visiteurs, qu'il ont voulu les acheter pour les exhiber ailleurs.

Dans cette espèce de course qui se fait pour la compétition des objets manufacturés, nos bonnes Sœurs de la Charité ne restent pas en arrière. Elles marchent même au premier rang. Des tapis exposés par elles, sont des ouvrages qui surpassent en bonté et même en élégance, tout ce que l'on peut trouver en ce genre dans les magasins.

C'est là que se trouvent aussi le sucre, le sirop, le fromage et le beurre.

Nous avons été heureux d'entendre constater par les juges de ce département, et entr'autres par M. Casavant, un progrès sensible dans ce dernier article. L'année dernière on il y a 2 ans, sur environ 20 tinettes de beurre qui avaient été apportées, à peine en trouvait-on cinq ou six qui étaient du beurre vendable. Cette année, il y en avait à peu près 25 tinettes qui toutes étaient de première qualité.

Nous avons remarqué dans ce département un petit canon en cuivre appartenant à M. John Turcot. Cet objet était vraiment gentil. Ce monsieur exhibait encore un instrument de son invention pour tourner le fer. Il nous a paru fonctionner admirablement bien.

MM. Côté & Côté ont aussi eu l'heureuse idée d'étaler certains échantillons des chaussures qui sortent de la manufacture qu'ils ont établie en cette ville dans ces derniers temps. Tout le monde a pu admirer le parfait de l'ouvrage.

Les juges dans ce département étaient MM. Antoine Casavant, Ant. Cabana et F. Gaulin.

Nous n'avons vu sur le terrain de l'exposition que deux charrues. Il nous semble que l'on devrait voir dans nos expositions plus d'instruments aratoires.

Nous avons sans doute oublié bien des choses dans la revue que nous avons faite des objets étalés dans la salle du marché; mais la grande quantité des articles qui s'y trouvaient, leur variété, sont la cause de ces omissions involontaires.

Un dîner à l'hôtel de M. G. Daigneault, termina la journée.

L'hon. M. Sicotte, l'hon. M. Laframboise, M. Delorme, préfet du comté, avaient voulu se rendre à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à ce dîner.

M. le Député du comté de St. Hyacinthe, R. Raymond, Ecr., qui a passé une partie de l'après-midi sur le terrain de l'exhibition, s'y trouvait aussi quand nous y sommes arrivé. Des affaires importantes l'ont toutefois obligé de partir avant la fin du dîner.

Lorsque chacun eut apaisé les cris de son estomac avec un appétit que notre aimable hôte a dû apprécier, M. le président proposa les santés de rigueur, "à la Reine," "au Gouverneur."

Vint ensuite la santé "aux Juges." L'hon. M. Sicotte, MM. F. Poulin, Bodreau et Casavant, y répondirent assez longuement.

M. le président présenta ensuite une

santé "à Son Honneur le Juge." Vint en suite la santé "aux sociétés sœurs," à la quelle répondit l'Hon. M. Laframboise.

MM. Fontaine et Bernier répondirent à la santé "à la Presse." M. le préfet du comté porta ensuite la santé "aux Dames."

M. Bernier fut prié d'y répondre.

EXPOSITION DU COMTE DE BEAUHARNOIS.

Après la publication et la distribution des prix, MM. les directeurs, les juges et les membres de la société se rendirent à l'hôtel de M. F. X. Bougie, et prirent part à un somptueux dîner préparé pour la circonstance. La gaieté régna parmi les convives qui étaient au nombre de 130. M. le président et M. le vice-président proposèrent les santés de circonstances qui furent accueillies avec le plus vif enthousiasme. On proposa ensuite la santé des juges qui avaient été choisis dans les comtés voisins. M. Dumeuil, écuyer, N. P. de Soulanges, répondit d'une manière laconique, très appropriée à cette fête agricole. M. George Cross, écuyer, de Chateauguay, s'élevant à son tour, dit que l'état florissant de cette société la mettait en lieu de rivaliser avec les sociétés les plus prospères de notre partie de la province du Canada, mais comme il n'avait pas l'intention de faire un discours, il laissait cette tâche aux hommes de professions libérales qui étaient dignement représentés par un nombre d'avocats et de notaires. Alors M. Caylez, avocat de Beauharnois, se leva et dans un discours chaleureux et bien pensé fit l'éloge de l'agriculture et l'agriculteur, parla sagement des avantages attachés à l'agriculture et aux sociétés agricoles, de l'importance qu'on devait apporter à cet état et de la liberté dont jouit le cultivateur. Il loua la bonne administration de la société et le noble dévouement et désintéressement de ses directeurs. Il termina en disant que l'agriculture et les sociétés agricoles bien conduites, feraient la prospérité et l'avancement de notre beau et jeune pays.

Le secrétaire, à la santé qu'on lui proposa, répondit et dit que cette société augmentait annuellement et par le nombres et ses revenus; qu'elle devait sa prospérité à l'importation d'animaux des pays étrangers. Que l'importation offrait à l'agriculture plus d'avantage que les expositions agricoles. Car tout membre, quelque pauvre qu'il soit, retire toujours du croisement de ces animaux avec ceux du pays le bien qu'il se propose, tandis que dans les exhibitions, il lui est souvent impossible de con-

courir, à cause de la qualité médiocre de ses animaux. Par là un grand nombre de cultivateurs sont privés d'un avantage que le législateur s'est proposé dans l'organisation des sociétés agricoles de comté.

L'agriculteur, en améliorant sa propriété, peut en même temps changer le mode d'élever le bétail et par là il améliore son champ et ses animaux. Il serait encore désirable que tous les cultivateurs profitassent des efforts et des sacrifices que s'imposent les directeurs de cette société en dévouant et consacrant leur temps pour opérer le bien et l'avancement de cette société, qui la mettrait en lieu, comme l'a dit M. Cross, de rivaliser avec aucune autre société de notre province du Canada.

Il n'appartient point à la classe agricole, continue-t-il, mais il se fait toujours un devoir, un honneur et un plaisir de travailler pour l'agriculture, car travailler pour lui, c'est travailler pour soi-même, pour la société et pour son pays; il espère que ceux d'entre les cultivateurs intelligents qui n'ont pas encore enrégistré leurs noms sur la liste, le feront l'année prochaine.

Après quoi, l'assemblée se dispersa contente et satisfaite des travaux de la journée.

Par ordre,
E. H. BISSON.

Sec. Trés.

6 octobre, 1866.

PARTI DE LABOUR DES DEUX-MONTAGNES.

 OUS avons assisté, mardi, au parti de labour qui a eu lieu au village de Ste. Scholastique, sur la propriété de M. Pierre Rodrigue. Le terrain était de qualité favorable, malgré quelques inégalités et des herbes hautes et sèches que le guérêt avait peine à ensevelir.

Il n'y avait pas moins de vingt compétiteurs, et les charrues aussi bien que les attelages pouvaient faire honneur à n'importe quelle exhibition.

Les compétiteurs heureux furent :

Laboureurs ages en compétition generale.

1e prix, James Dobbie; 2e prix, Nephthalie Guindon; 3e prix, F. X. Charbonneau; 4e prix, John Wood; 5e prix, David Black; 6e prix, James Cobbie, R. N.

Canadiens-Français seuls.

1e p. B Payment; 2e prix, F. X. Bourdeau; 3e prix, J. B. Meilleur; 4e prix, B. Filion; 5e prix, Joseph Ladouceur.

Jeunes gens.

1e prix, James Hamilton; 2e prix, Thomas Dobbie.

Après la proclamation des heureux laboureurs, on accorda un premier prix extra à M. Léon Rochon, de St. Eustache, et un second prix à M. Alfred Trudel de Ste-Scholastique, pour leurs belles charries en fer qui furent admirées de tous les connaisseurs. Désormais, le comté des Deux-Montagnes ne sera pas obligé d'aller se pourvoir ailleurs de cet instrument si important à l'agriculture. † Il n'aura qu'à s'adresser à MM. Rochon, Trudel et autres pour être servi à souhait. Nous aurions beaucoup aimé voir M. Félix Routhier, de St. Placide, exposer sa magnifique charruc en fer qui a remporté le premier prix dans le comté d'Argenteuil. On nous assure qu'il aurait disputé chaudement le premier prix ici encore. C'est une preuve que nos canadiens se lancent enfin dans la voie du progrès et de l'émulation, et obtiennent des succès qui feraient honneur à n'importe qui dans toute exhibition. Espérons qu'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et que les années prochaines les compétiteurs seront plus nombreux encore, et les objets exposés plus variés.

PRIX ACCORDES PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TERREBONNE.



'EXHIBITION annuelle pour le comté de Terrebonne a eu lieu à St. Janvier le 26 ultimo. Malheureusement, le temps et les chemins étaient peu favorables, et cependant l'exhibition a été un véritable succès.

Les classes des bêtes à cornes, moutons et cochons étaient surtout bien remplies, et comprenaient de fort beaux animaux.

Quand on remarque ensuite que dans le comté de Terrebonne, quelques paroisses seulement donnent des membres à la Société d'Agriculture, et font les frais des exhibitions, on ne peut que louer cordialement les amis du progrès agricole dans ce comté sur leurs succès et leur dévouement à la grande cause des campagnes et du pays, et engager fortement les autres à entrer dans la bonne voie, en faisant pour premier pas leur entrée dans la Société d'Agriculture. Ils verront les avantages qu'il y a à progresser par émulation et comme en commun.

Nous donnons ci-dessous la liste des prix, en faisant remarquer que plusieurs heureux n'ayant pas remis leurs tickets de prix au secrétaire, ne peuvent apparaître dans la dite liste.

Pour les fermes les mieux tenues, de pas moins de 60 arpents en culture.—1^e prix, Jean Filion; 2^e prix, Mathew Gilmour; 3^e prix, Antoine Payment; 4^e prix, Mathew Moody; 5^e prix, Joseph Gadbois; 6^e prix, Damase Forget; 7^e prix, Félix Forget; 8^e prix, John Kempton; 9^e prix, Alpheus Kempton.

Ble.

Classe française—1^e prix, Léon Limoges; 2^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 3^e prix, Toussaint Limoges; 4^e prix, Frédéric Filion; 5^e prix, Ovide Limoges.

Classe anglaise—1^e prix, Jean Filion; 2^e prix, Antoine Payment; 3^e prix, Michel Légaré; 4^e prix, John Gilmour; 5^e prix, Alpheus Kempton.

Orge.

Classe française—1^e prix, David Limoges; 2^e prix, Félix Forget; 3^e prix, F. Gratton; 4^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 5^e prix, Damase Forget.

Classe anglaise—1^e prix, William Millar; 2^e prix, Joseph Gadbois; 3^e prix, John Oswald; 4^e prix, Mathew Moody; 5^e prix, P. E. Marier.

Avoine.

Classe française—1^e prix, Antoine Payment; 2^e prix, F. X. Limoges; 3^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 4^e prix, David Limoges; 5^e prix, Toussaint Labelle.

Classe anglaise—1^e prix, William Millar; 2^e prix, Martin Gratton; 3^e prix, John Hamilton; 4^e prix, Mathew Gilmour; 5^e prix, Sévère Gratton.

Melange.

Classe française—1^e prix, Sévère Gratton; 2^e prix, Pierre Guenette; 3^e prix, Antoine Payment; 4^e prix, Charles Daunais, père; 5^e prix, P. M. Marier.

Classe anglaise—1^e prix, Alpheus Kempton; 2^e prix, John Kempton; 3^e prix, John Hadorgan; 4^e prix, William Millar; 5^e prix, John Gilmour.

Pois.

Classe française—1^e prix, Jean Filion; 2^e prix, Charles Daunais, père; 3^e prix, Martin Gratton; 4^e prix, David Limoges; 5^e prix, Ovide Limoges.

Classe anglaise—1^e prix, William Mil-

lar; 2^e prix, Alexander Millar; 3^e prix, Sévère Gratton; 4^e prix, John Kempton; 5^e prix, Charles Stuart.

Seigle.

Classe française—1^e prix, Antoine Desjardins; 2^e prix, Damase Forgette; 3^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 4^e prix, Romuald Filion; 5^e prix, Paul Bastien.

Classe anglaise—1^e prix, Octave Ouimet; 2^e prix, François Ouimet; 3^e prix, Emmanuel Richard.

Lin.

Classe française—1^e prix, Janvier Lesage; 2^e prix, J. O. A. Turgeon; 3^e prix, Félix Forget; 4^e prix, Joseph Gadbois; 5^e prix, Pierre Forget; 6^e prix, Jean-Bte Forget; 7^e prix, Jean Filion.

Classe anglaise—1^e prix, Mathew Moody; 2^e prix, Charles Dumas, fils; 3^e prix, F. X. Gratton; 4^e prix, Léon Leclère, père; 5^e prix, John Hamilton.

Ble-d'inde.

Classe française — 1^e prix—Gabriel Ouellet; 2^e prix; François Dion; 3^e prix, Janvier Lesage; 4^e prix, Théophile Guindon; 5^e prix, Léon Leclère, fils.

Classe anglaise—1^e prix, Alexandre Brousseau; 2^e prix, John Hamilton; 3^e prix, Michel Desjardins; 4^e prix, Alexandre Millar.

Patates.

Classe française—1^e prix, Janvier Lesage; 2^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 3^e prix, Michel Légaré; 4^e prix, Alexandre Brousseau; 5^e prix, à régler entre Léon Leclère, père, et Ovide Limoge.

Classe anglaise—1^e prix, Alexandre Millar; 2^e prix, Timothy Lanorgan; 3^e prix, Alpheus Kempton; 4^e prix, John Oswald; 5^e prix, John Gilmour.

Prairies neuves.

Classe française—1^e prix, Joseph Gadbois; 2^e prix, Charles Daunais, fils; 3^e prix, Jean Filion; 4^e prix, Joseph Jérôme; 5^e prix, Séminaire Ste-Thérèse.

Classe anglaise—1^e prix, P. E. Marié; 2^e prix, William Millar; 3^e prix, Mathew Moody; 4^e prix, Alexander Millar; 5^e prix, John Lanorgan.

Fèves a cheval.

Classe française—1^e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 2^e prix, Sévère Gratton; 3^e prix, Jean-Bte. Waddle.

Classe anglaise—1^e prix, Chs. Stuart; 2^e prix, John Oswald.

Carottes.

Classe française—1er prix, Sévère Dubois; 2e prix, Séminaire Ste-Thérèse.

Classe anglaise—1e prix, François Dion; 2e prix, Théophile Guindon; 3e prix, Sévère Gratton.

Betteraves.

Classe française—1e prix, Sévère Dubois; 2e prix, Léon Leclère, fils; 3e prix, Léon Leclère, père.

Classe anglaise—1e prix, Théophile Guindon; 2e prix, Séminaire Ste Thérèse.

Pacage.

Classe française—1e p. Pierre Forget; 2e prix, Léon Limoges; 3e prix, Théophile Guindon; 4e prix, Jean Filion; 5e prix, Joseph Gadbois.

Classe anglaise — 1e prix, Mathew Moody; 2e prix, F. X. Limoges; 3e prix, John Hamilton; 4e prix, Charles Stuart; 5e prix, Joseph Gadbois.

Chevaux.

Etalons au-dessous de 3 ans—1er prix, John Kempton; 2e prix, Rév. M. Perault; 3e prix, Pierre Desjardins; 4e prix; Jean Hapineau; 5e prix, Frédéric Filion.

Juments poulinières.

1e prix, John Morris; 2e prix, Victor Valquette; 3e prix, Mathew Gilmour; 4e prix, Félix Forget; 5e prix, Charles Stuart.

Pouliches.

Au-dessous de 4 ans—1e prix, Damase Forget; 2e prix, Théophile Guindon; 3e prix, F. X. Gratton; 4e prix, Félix Forget; 5e prix, Joseph Gadbois.

Bêtes à cornes.

Taureaux âgés—Classe française—1er prix, F. X. Gratton; 2e prix, J. B. Bélique dit Lafleur; 3e prix, Joseph Gadbois; 4e prix, Antoine Payment; 5e prix, Léon Limoges.

Taureaux.

Au-dessous de 3 ans—1e prix, Jean Filion; 2e prix, Vital Aubin; 3e prix, Ovide Limoges; 4e prix, Pierre Desjardins; 5e prix, Léon Leclère, père.

Taureaux.

Au-dessous de 2 ans—1er prix, F. X. Limoges; 2e prix, Sévère Dubois; 3e prix, Félix Forget; 4e prix, Janvier Lesage; 5e prix, Georges Limoges.

Vaches à lait.

1e prix, F. X. Limoges; 2e prix, Emmanuel Richard; 3e prix, Jean Papineau; 4e prix, Léon Leclère, père; 5e prix, Félix Forget.

Genisses.

Au-dessous de 3 ans—1e prix, François Ouimet; 2e prix, Damase Forget; 3e prix, George Limoges; 4e prix, Janvier Lesage; 5e prix, Sévère Dubois.

Genisses.

Au-dessous de 2 ans—1er prix, François Dubois, fils; 2e prix, Félix Forget; 3e prix, Michel Légaré; 4e prix, J. B. Bélique, dit Lafleur; 5e prix, Sévère Dubois.

Taureaux ages.

Classe anglaise 1e prix, Charles Stuart; 2e prix, Théophile Guindon; 3e prix, Mathew Moody; 4e prix, William Millar; 5e prix, John Hamilton.

Taureaux.

Au-dessous de 3 ans—1er prix, John Kempton; 2e prix, John Hamilton; 3e prix, Damase Forget.

Taureaux.

Au-dessous de 2 ans—1e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 2e prix, Alpheus Kempton; 3e prix, Thomas Kempton; 4e prix, John Lanorgan; 5e prix, François Dion.

Vaches à lait.

1e p. John Lanorgan; 2e prix, Thomas Kempton; 3e prix, Alpheus Kempton; 4e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 5e prix, John Kempton.

Genisses.

Au-dessous de 3 ans—1e prix, Alpheus Kempton; 2e prix, John Kempton; 3e prix, Thomas Kempton; 4e prix, Séminaire Ste-Thérèse; 5e prix, John Lanorgan.

Genisses.

Au-dessous de 2 ans—1er prix, Séminaire Ste-Thérèse; 2e prix, Thomas Kempton; 3e prix, John Kempton; 4e prix, Alpheus Kempton; 5e prix, Emmanuel Richard.

Moutons.

Béliers âgés—Classe française—1e prix, Mme Masson; 2e prix, Léon Limoges; 3e prix, Léon Limoges; 4e prix, Jean-Bte Waddle; 5e prix; Félix Forget.

Béliers.

1 an—1e prix, Mme Masson; 2e prix, Théophile Guindon; 3e prix, Gabrielle Ouelle; 4e prix, Joseph Forget; 5e prix, Léon Leclère, fils.

Pourceaux.

Verrats de l'année—1^{er} prix, Mathew Moody; 2^e prix, John Kempton; 3^e prix, François Dubois, fils; 4^e prix, Sévère Dubois; 5^e prix, Alexandre Millar.

Traies de l'année.

1^{er} prix, Mathew Moody; 2^e prix, John Kempton; 3^e prix, Joseph Labelle; 4^e prix, Sévère Dubois; 5^e prix, Séminaire Ste-Thérèse.

PRODUITS DOMESTIQUES.**Flanelle.**

1^{er} prix, Joseph Desjardins; 2^e prix, George Limoges; 3^e prix, Janvier Lesage; 4^e prix, Léon Leclerc, fils; 5^e prix, Chs. Cadais, père.

Toile du pays.

1^{er} prix, Félix Forget; 2^e prix, Charles Cadais, père; 3^e prix, Jean Papineau; 4^e prix, Alexandre Brosseau; 5^e prix, Octave Ouimet.

Etoffe du pays.

1^{er} p. Séraphin Hardy; 2^e prix, Octave Ouimet; 3^e prix, Toussaint Labelle; 4^e prix, Ovide Cimoges; 5^e prix, Alexandre Brosseau.

Tinette de beurres.

1^{er} prix, Joseph Desjardins; 2^e prix, François Dion; 3^e prix, Antoine Payment; 4^e prix, Paul Desjardins; 5^e prix, Théophile Guindon; 6^e prix, Frs.-X Limoges; 7^e prix, Toussaint Labelle; 8^e prix, Séminaire Ste-Thérèse.

Brebis agées.

1^{er} prix, Mme Masson; 2^e prix, Joseph Dion; 3^e prix, Sam Dubois; 4^e prix, Sévère Gratton; 5^e p. Léon Leclère, fils.

Brebis.

1^{er} prix, Mme Masson; 2^e prix, François Dion; 3^e prix, François Dion; 4^e prix, Paul Desjardins; 5^e p. Paul Desjardins.

Belliers agés.

Classe anglaise—1^{er} prix, Antoine Payment; 2^e prix, Léon Leclère, fils; 3^e prix, Sévère Gratton; 4^e prix, John Gil-mour; 5^e prix, F. X. Limoges.

Bellier.

1 an—1^{er} prix, Alexander Millar; 2^e prix, Frs. Dion; 3^e prix, Charles Cadais, fils; 4^e prix, Mathew Moody; 5^e prix, Ovide Limoges.

MORT DE JOHN S. RARY.

Ce célèbre dompteur de chevaux, est mort subitement à Cleveland, Ohio, le 4 de ce mois. En décembre dernier, il avait été frappé d'une attaque de paralysie dont il ne s'était jamais entièrement remis. Jeudi dernier, il était sorti pour faire une prome-

nade, mais il est promptement rentré en se plaignant d'un violent mal de tête. Après être resté assis quelques minutes, il s'écria : "Je me meurs." Une demi-heure après il était mort.

M. Rary était né en 1828 dans le comté de Franklin, Ohio. Ses restes mortels seront transportés pour être inhumés à Groveport, où il résidait sur une belle ferme dont il était propriétaire.

UN ETALON PERCHERON EN CANADA.

ERCHERON, l'étalon importé de Normandie par la société d'agriculture du comté de Beauharnois, est heureusement arrivé par la voie du Havre et New York. Cette importation, que nous avons recommandé depuis si longtemps, est enfin réalisée, et nous avons l'extrême plaisir de constater son heureux succès. Déjà un très grand nombre de demandes sont inscrites au cahier des saillies et les connaisseurs des comtés voisins sont unanimes à déclarer que "Percheron" est le plus bel étalon de trait du pays. L'exemple de la société de Beauharnois est déjà suivi par la société d'Huntingdon, qui a souscrit \$1500 pour l'achat d'un nouvel étalon Percheron, attendu de France dans quelques semaines, son agent étant en ce moment en Normandie, pour faire choix d'un reproducteur parfait. D'autres sociétés sont à l'œuvre pour faire de même. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous sommes toujours à la disposition des sociétés qui voudront profiter gratuitement de nos relations avec la France.

Nos lecteurs savent que nous avons tracé dans l'histoire de la Colonie, l'importation des douze chevaux qui furent l'origine de notre espèce chevaline. Ces animaux transportés au Canada pour le Gouvernement Français venaient du Perche en Normandie et déjà à cette époque leur race était célèbre. Renouveler aujourd'hui ces importations, c'est donc retremper le cheval Canadien dans le sang qui lui a donné la vie et retrouver les qualités si précieuses du cheval Canadien tous les jours plus rares dans notre pays.

Encore une fois nous engageons nos sociétés d'agriculture à ne pas hésiter plus longtemps et à régénérer notre espèce chevaline par l'importation des étalons percherons dans chaque comté. Avec \$1200 cette importation est une spéculation lucrative pour une société d'agriculture en même temps qu'un service considérable rendu aux éleveurs de la localité.

ANIMAUX DE LA FERME.

FORMES ET QUALITES GENEERALEMENT DESIRABLES CHEZ LES BETES BOVINES.



AVANT de passer à la description et à l'appréciation des formes et des qualités des races nombreuses et diverses des bêtes bovines, il est nécessaire de désigner les points de vue généraux d'après lesquels on doit examiner l'extérieur, la constitution et la conformation des animaux. On ne peut, à la vérité, indiquer en règles absolues comment un bœuf doit être conformé, afin de passer pour bon et beau, puisque l'idée de beauté de l'animal, dépendant des qualités, est très-relative et incertaine. D'ailleurs, la race et la destination sont très-importantes. Pourtant, on peut signaler certaines formes qui doivent toujours être regardées comme excellentes, si elles coïncident avec les qualités désirées par l'éleveur. Un bétail très-lactifère a, comme nous le verrons plus loin, des formes autres, et convenant moins pour l'engraissement qu'un bétail excellent pour la boucherie. Malgré cela, dans l'éducation des bêtes laitières, on doit, sans nuire à la qualité principale, travailler à obtenir des formes généralement meilleures, parce qu'alors les bêtes peuvent mieux remplir plusieurs buts et acquérir par là une plus grande valeur.

Ces formes et ces qualités du corps généralement désirables, de même que les formes et qualités opposées, peuvent être désignées comme suit :

La tête doit être légère et fine, et non massive et lourde. Cette conformation délicate de la tête ne concourt pas seulement à l'harmonie des parties, mais elle dénote encore la finesse du système osseux. Les morceaux d'une valeur moindre pour la boucherie sont, par conséquent, plus petits.

Du reste, les animaux à os fins ont plus de disposition à prendre de la chair ; et les os fins, quoique plus minces, sont plus compacts, et, par conséquent, plus robustes que des os massifs plus poreux. Une tête lourde annonce tout le contraire et un système osseux, poreux, grossier, qui n'est pas même recommandable pour le bétail de trait. En général, des os plus fins, plus compacts révèlent une texture plus ferme, plus compacte de toutes les parties, par conséquent aussi des muscles ou de la viande. "Telle tête, tel poil, telle viande, telle graisse," disent les bouchers. Une

bête fine de tête et de cornes donne aussi une graisse de même qualité ou une plus grande quantité de viande excellente, relativement au poids total, et moins d'issues. En effet, je me suis aperçu souvent, dans les grandes ventes publiques de bœufs, que parmi ceux dont l'état d'embonpoint paraissait être égal, celui qui était le plus fini c'est-à-dire le moins massif, mais bien bâti du reste, était, relativement à son poids, toujours mieux payé par les bouchers. Aussi les éleveurs anglais n'ont-ils pas négligé ce résultat dans leurs travaux d'amélioration des races bovines. De grandes têtes transmises aux veaux par hérédité, ont l'inconvénient de rendre fréquemment la parturition difficile. Une tête de bœuf chez une vache donne rarement à espérer de bonnes qualités.

L'œil doit être clair et grand et exprimer la gaieté ainsi que la douceur ; c'est un signe de santé et d'un bon caractère. Des yeux sombres, sauvages, indiquent de la méchanceté chez les animaux. Des yeux mats, troubles, rentrés dans l'orbite, annoncent une mauvaise santé, une souffrance interne, bien qu'il n'y ait pas encore de maladie déclarée. Des yeux dont le blanc est jaune et sur lesquels on ne voit plus les fines injections sanguines, doivent inspirer de la méfiance. Comme régularité de conformation et en même temps comme indice de densité de la substance osseuse, il faut que les cornes soient minces, légères, bien formées et bien placées, et que leur masse soit ferme et de couleur claire. Pour que les cornes soient bien placées, et qu'elles aient une bonne direction, elles ne seront ni trop rapprochées ni trop éloignées ; elles doivent se terminer insensiblement en pointe, se contourner en haut d'une manière uniforme et légère, dirigées un peu l'une vers l'autre, et de telle manière que, si on regarde la tête de profil, les cornes présentent un point *proéminent de la ligne de front et du chanfrein à peu près à angle droit*. Pour les bêtes de joug, la position des cornes n'est pas indifférente. Des cornes trop éloignées deviennent gênantes ; trop serrées, elles ont souvent un noyau osseux plus débile ; c'est pourquoi on considère les cornes trop écartées ou trop serrées comme trop faibles pour le joug. Des cornes tournées fortement rendent impropres au joug, et peuvent prendre leur direction vers le front, les yeux, et même plus bas, et nécessiter leur amputation.

Nez. Les narines doivent être bien ouvertes, le muffle doit être froid et humide au toucher.

L'encolure est différente selon les sexes, moins forte chez les femelles, plus forte, souvent très-chargée chez le taureau. Elle ne doit pas être trop longue et mince, mais pourvue de muscles convenables ; sa partie antérieure, plus mince, s'attachera à la tête avec légèreté ; la base de l'encolure sera musculeuse et se confondra insensiblement avec les épaules. Une région cervicale large est une preuve d'une structure robuste et musculeuse.

Les épaules doivent être fortes ; et de même que l'encolure s'y perd insensiblement, elles se confondront par degrés avec le dos et les parties latérales de la poitrine.

Le garrot est la place au-dessus des épaules où celles-ci se réunissent avec les apophyses des premières vertèbres dorsales et les côtes ; il doit être large et plein, et témoigner ainsi que ce point de réunion avec le tronc et les membres possède, par sa forte musculature, de la force pour l'animal de trait, de l'ampleur et un grand espace pour la viande chez l'animal d'engrais. Un garrot pointu est, par conséquent, un défaut, et plus encore, un garrot vide ou creux, qui se manifeste par un espace vide au commencement du dos et à la partie latérale des côtés. Cela dépend d'une réunion défectueuse des épaules avec la poitrine ; et, de même que l'espace vide derrière les épaules, dénote de la faiblesse dans les muscles des épaules, des côtes plates et une mauvaise disposition à prendre de la chair et de la graisse, précisément à une région où se trouve la viande la plus estimée. Le désavantage résultant de cette conformation défectueuse peut être tellement grand, que, sur deux animaux de même taille et au même état d'engraissement, celui affecté de ce défaut fournira un sixième de bonne viande en moins qu'un animal bien conformé. Lorsqu'un garrot creux se montre chez des veaux, cela dépend souvent de ce que les muscles ne sont pas encore suffisamment formés. Cet inconvénient peut disparaître plus tard par un développement vigoureux au moyen d'une excellente nourriture, de façon que chez ces jeunes animaux le creux du garrot, s'il n'est pas trop fortement prononcé, ne doit pas toujours être considéré comme un défaut.

La poitrine. Sa bonne conformation est une garantie essentielle de la constitution de l'animal ; c'est un signe de santé, de force, de résistance : car les fonctions régu-

lières des poumons et du cœur dépendent surtout de l'ampleur de la cavité de la poitrine, l'intégrité de ces fonctions est nécessaire pour qu'il y ait santé et formation de chair.

Avec une poitrine étroite et des poumons petits, les animaux ne prospèrent pas, même en étant parfaitement entretenus ; ils s'assimilent moins bien la nourriture, et portent des dispositions organiques à différentes maladies. Comme conformation normale, la poitrine doit être large, profonde, avec une convexité ample et uniforme des côtes dans toute leur longueur en avant et en arrière. Mieux vaut aussi que les parois latérales derrière les épaules ne soient pas plates. On reconnaît que la poitrine est profonde lorsque le sternum descend très-bas entre les jambes de devant, suffisamment écartées ; mais on doit pas se laisser induire en erreur par le fanon. Celui-ci doit être moins fort en haut qu'à la partie inférieure de l'encolure et en avant de la poitrine, et être mou et non rempli. Un fanon gros, dur, rude, occupant toute la longueur du cou, indique une nature grossière, se rapprochant du taureau.

Tout le corps, depuis le garrot jusqu'aux hanches, doit offrir la même forme cylindroïde que la poitrine. Les côtes formeront vers le haut une voûte large ; la dernière sera au moins aussi élevée, aussi haute que la première. Il en résultera non-seulement un espace large pour les parties de viande les plus estimées, mais encore tous les organes digestifs seront logés à leur aise. Les lombes non-seulement fournissent une viande et une graisse excellentes, mais sont encore le siège principal de la force ; ils doivent être larges, bien remplis et s'étendre en long et en large dans le dos. Des reins bas, étroits et faibles, accusent un manque de force et peu d'aptitude à l'engraissement. Pour correspondre à la forme cylindroïde voulue de la poitrine, le dos doit être bien rempli par les muscles qui s'attachent aux vertèbres lombaires et dorsales, et à leurs apophyses ainsi qu'aux côtés ; il sera droit, plat, large, plein et charnu. Un dos tranchant témoigne toujours d'un manque de masse musculaire, conséquemment de peu d'aptitude à l'engraissement et de peu de force. *Le ventre,* doit ensuite être rond et large, se continuer à la partie inférieure des côtes dans la même forme de tonneau ; il convient qu'il soit charnu et les flancs seront remplis pour que le ventre n'offre pas un aspect pendant ou retroussé.

Le premier de ces défauts témoigne d'un état flasque toujours condamnable, surtout pour les animaux mâles ; le second annonce un rétrécissement des organes digestifs préjudiciable à la santé, et, par conséquent, défectueux ; aussi voit-on que des animaux à ventre retroussé ne prospèrent pas bien et ne conviennent pas à l'engraissement. Si les flancs, dans le passage du ventre aux reins, sont bien remplis ; si l'espace entre les côtes et les hanches est court, on dit que le corps est *bien fermé*, ce qui déceit chez le bœuf de la force et de l'appétit à l'engraissement. Un corps long (savoir du garrot aux hanches) est ordinairement moins fermé : les flancs sont creux, c'est-à-dire profonds. Dans ce cas, le corps est aussi plus étroit, et on peut en conclure que l'animal se nourrit et se remplit moins bien, et, la plupart du temps, qu'il a moins de force.

Les animaux doivent être larges de hanches, parce que ce caractère annonce non-seulement un grand développement musculaire, mais que c'est encore un indice de la largeur du bassin, dans lequel se trouvent des organes qui ont des fonctions essentielles à remplir et qui doivent, par conséquent, avoir un espace suffisant. La largeur des hanches, jointe à une grande ouverture des ischions qui entourent le col de la matrice, assure des veaux bien formés et partant des parturitions faciles. Les os des hanches doivent être arrondis par des chairs et ne pas faire de forte saillie ; dans le premier cas, c'est un signe d'appétit à l'engraissement ; dans le second cas, il y a bien en apparence un bassin large, mais la masse musculaire manque, et cela donne à l'animal un aspect disgracieux.

La culotte. Les fesses doivent être, autant que possible, fortes, charnues et pleines, parce qu'elles sont principalement formées de muscles dont dépendent la force de l'arrière-train pour le trait, la masse de chair et l'appétit à l'engraissement. Il ne suffit pas que cette partie soit épaisse et large, il importe encore qu'elle offre beaucoup de longueur, des hanches aux pointes des fesses. J'ai dit plus haut que la longueur du corps, du garrot aux hanches, ne devait pas compter parmi les qualités ; mais une longueur considérable de tout le corps, lorsqu'elle dépend de la longueur du derrière, doit être rangée parmi les plus grandes qualités de conformation des bêtes bovines. Plus cette partie se rapproche de la moitié de la longueur des hanches à la tête, plus la conformation est parfaite sous ce rapport.

La croupe sera en ligne directe sur le même plan de la queue, et au point d'attache de la queue s'y terminera insensiblement. La base de la queue ne s'élèvera point au-dessus de la croupe et ne doit pas être trop forte. Une queue longue et fine, que des vertèbres délicates et des muscles tendineux font paraître mince et qui est bien garnie de crins, annonce une texture dense des parties ; tandis qu'une queue forte et massive, à attache épaisse et haute, implique un système osseux lourd et massif, et une texture lâche et poreuse des muscles, etc., donnant à toutes les bêtes bovines un aspect de taureau. Les cuisses doivent être un peu bombées *en arrière*, et, vues postérieurement, elles seront larges, non tranchantes ; elles doivent se séparer le moins haut possible, mais être réunies ensemble par la chair, même plus bas. Plus cette réunion est basse, mieux cela vaut. En général, la conformation des fesses est d'une grande importance, car c'est d'elle que dépend non-seulement une plus ou moins grande quantité de viande, mais encore la position des jambes de derrière. Des os ischiens placés trop haut, (comme fréquemment chez le bétail de Berne), ainsi qu'une attache trop haute de la queue, occasionnent chez les vaches la laide voûte en avant du col de la matrice, qui gêne l'accouplement et rend quelquefois aussi la mise bas difficile.

Une queue attachée trop haut, et courbée vers le haut avec une croupe souvent trop élevée, convient aussi peu à un bon développement musculaire, qu'une queue attachée trop bas avec une croupe avalée.

Les membres doivent être forts, trapus, droits et écartés l'un de l'autre. Les membres antérieurs surtout, à partir de l'épaule seront forts, larges, robustes et bien placés, en se terminant avec assez de largeur dans les genoux, grands et un peu aplatis par devant. Les jambes doivent avoir le même écartement en haut qu'en bas. Les coudes ne doivent pas être trop collés à la poitrine et ne pas être tournés en dedans, ce qui arrive presque toujours lorsque les pieds de devant se projettent trop en dehors ; mais aussi, ils ne doivent pas être trop écartés. Les deux conformations nuisent à la position des pieds et à la marche. Les membres antérieurs ne doivent pas être placés trop en arrière sous le ventre, car cela rend la marche difficile et fatigante. Aux membres postérieurs, les jarrets ne doivent être ni trop rapprochés, ni trop

écartés ; leur largeur et leur épaisseur annoncent de la force. Des jarrets trop rapprochés occasionnent une conformation dite en vache, faible et étroite ; et ceux trop écartés nuisent également à la marche. Les jarrets doivent encore former un angle médiocrement grand. Si les jambes sont trop verticales, trop en colonnes, le développement musculaire y est moins fort, et, pour le trait, il y aura moins de force. Le pied de derrière doit également être ferme, sec et non massif, ni poreux. Les sabots seront courts et arrondis, d'une corne ferme et résistante ; des talons mous constituent une déféctuosité, parce qu'ils entraînent souvent des fourbures.

Le bas des jambes doit être court, car on voit presque toujours coïncider de hautes jambes avec une conformation proportionnellement légère du corps, tandis que des jambes basses coïncident ordinairement avec un corps profond et une bonne aptitude à l'engraissement. Des animaux trop hauts du derrière, étant trop chargés sur le devant, conviennent moins au service fatigant du trait ; et chez les vaches, il en résulte le défaut que le fœtus descend trop dans le ventre et que la mise bas est plus difficile.

Lorsque le corps, surtout les membres et leur position réunissent ces différentes qualités, la marche de l'animal se fera avec aplomb, sécurité et liberté.

La peau est d'une très-grande importance pour l'appréciation des qualités et de certaines aptitudes des bêtes bovines, surtout à l'égard de l'engraissement ; mais il est difficile de décrire comment on doit exiger qu'elle soit, parce que pour la juger il faut un certain exercice par le toucher. Elle se présente ordinairement avec les différences suivantes :

Une peau épaisse, dure, tenace, garnie d'un poil dur, et plus ou moins adhérente aux côtes et au tissu cellulaire, indique un mauvais appétit et peu d'aptitude à l'engraissement. Bien que la peau ait un peu plus de valeur, l'animal à qui elle appartient sera désavantageux pour l'engraisneur.

Une peau épaisse, moins dure, mais spongieuse, est un signe d'une constitution molle.

Une peau fine, mais sans dureté, sans élasticité, sous laquelle on sent un tissu cellulaire et une chair flasques, et ordinairement garnie d'un poil fin, est un indice de faiblesse de l'animal. Une pareille peau n'est pas même bonne pour être tannée ; on préférera, au contraire :

Une peau médiocrement épaisse, plutôt fine qu'épaisse, qui ne manque pas d'une certaine souplesse, lâche et élastique lorsqu'on la manie, qui se laisse facilement étendre et tirer, et sous laquelle on sent le tissu cellulaire flexible, bien développé et apte à une extension désirable, mais qui, ainsi que le tissu cellulaire et la chair sous-jacents, paraît néanmoins ferme au toucher, et ordinairement avec un poil serré et mou.

L'animal, dont la peau présente ces qualités, est ordinairement le plus avantageux pour l'engraisneur, pour le boucher et pour le consommateur, à cause de la bonté de la viande.

Mais il ne faut pas oublier que le degré d'épaisseur de la peau est une qualité de race, qui varie, par conséquent, et que l'appréciation donnée plus haut ne se rapporte qu'aux animaux d'une même race, dont les autres mérites sont connus. Il convient de plus que la peau soit humectée d'une transpiration grasse : car sa sécheresse accuse la faiblesse de l'activité cutanée.

Le poil doit, comme je l'ai dit, être serré, mou et fin. Luisant et un peu gras, c'est un signe de santé et de bien-être de l'animal. Des animaux à poil mou, mais laineux, sont fréquemment considérés comme bons pour l'engraissement. Un poil rebroussé, grossier, mat, non-seulement sur la peau en général, mais encore au toupet, à la crinière et à l'extrémité de la queue, annonce souvent un manque d'appétit et de santé. C'est pour la même raison que l'on n'aime pas une couleur trouble du poil. La couleur du poil en elle-même est regardée fréquemment comme indice de qualités, surtout du tempérament et de la résistance de l'animal. Une couleur noire et foncée indiquerait une fibre dure, par conséquent, plus de force pour la fatigue, mais moins d'aptitude à l'engraissement. Une couleur claire, au contraire, révèle une fibre molle, une constitution moins énergique, mais plus d'aptitude à l'engraissement. Des animaux complètement blancs sont surtout plus tendres, plus mous ; et parmi eux il y aura moins de vaches bonnes laitières. En moyenne, plusieurs de ces observations se réalisent ; pourtant, il y a dans les bêtes bovines anglaises et hollandaises des races noires réputées comme très-aptées à l'engraissement.

Dans la conformation des bêtes bovines, il me reste à considérer la taille, par laquelle j'entends non pas seulement la hauteur, mais plutôt la masse, la circonférence du corps, qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, est pro-

proportionnellement plus grande chez les animaux bas de membres.

En m'occupant de l'entretien et de l'emploi des bêtes bovines, j'examinerai les avantages relatifs des races plus ou moins grandes, selon les conditions économiques ; ici, je considère la taille en elle-même comme qualité du corps, en admettant momentanément que la même nourriture, sous le rapport de la quantité et de la qualité, donne un produit égal dans les grandes comme dans les petites races ; question sur laquelle je reviendrai plus tard.

La taille, le volume et, par conséquent, le poids des différents animaux varient beaucoup selon la race, la nourriture, etc. En excluant les animaux engraisés, le poids vivant varie de 4 à 500 livres chez les plus petites vaches, 7 à 900 livres, chez les moyennes, et 1,000 à 1,700 livres chez les grandes, même à 2,000 livres chez les animaux mâles. Les cas rares d'un poids plus considérable sont des exceptions.

Conformation et qualités proportionnellement égales, leurs avantages relatifs sont :

Pour les grands animaux.

Les grands animaux du trait conviennent mieux pour le service parce que le travail le plus fréquent et le plus important, celui de la charrue, peut se faire avec deux bêtes, tandis qu'il en faudrait trois ou quatre plus petites. C'est surtout dans les pays où l'on emploie également les vaches au trait que la taille est désirable. On ne

doit, au reste, pas oublier que de plus petits animaux sont souvent plus vifs, plus nerveux et plus assidus au travail. De grands animaux réclament relativement à la nourriture qu'ils consomment moins de soins, de place, d'ustensiles d'écurie, de paille, etc. ; ils sont ordinairement d'un tempérament plus tranquille que ceux de petite taille. Pour la vente sur des marchés éloignés, surtout pour la consommation des grandes villes, le bétail grand est plus recherché ; les peaux des grandes bêtes sont nécessaires à quelques usages manufacturiers et se payent plus cher. Comme bétail reproducteur, on vend mieux les animaux de grandes races, tant les veaux que les adultes, par la raison qu'ils sont plus rares.

Pour les races plus petites.

Les petites races étant plus faciles à entretenir conviennent mieux pour ce motif à toutes les circonstances économiques, et souffrent moins de la disette que les grandes. On dit que leur viande est généralement plus fine, plus succulente, plus savoureuse et mieux entrelardée.

Un animal plus petit donne proportionnellement au poids total plus de parties d'une valeur supérieure au débit, de sorte qu'un boucher aime mieux acheter dans des conditions égales deux bêtes d'un réuni de 1,000 livres qu'un seul animal pesant 1,000 livres.

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

APPRECIATION DE LA CHARRUE.

Efficacité

La forme des pièces d'une charrue est de première importance pour l'exécution convenable du labour ; de la position relative des différentes parties travaillantes, ou dirigeantes, dépendent et la stabilité dans la marche et la traction nécessaire.—Un soc ou un coître trop épais peuvent accroître beaucoup la fatigue des chevaux. Chacun sait combien de formes variées ont été proposées pour le versoir, par exemple : Jefferson, Dombaste, Valcourt, Small, en assimilant l'action de cette pièce à celle de l'un ou deux coins soulevant et poussant, ce qui nous paraît erroné, ont proposé des versoirs empiriques qui tendent à disparaître actuellement ; Lambruschini et Ridolfi, en considérant, ce qui nous semble la vérité, le versoir comme une pièce—devant transformer un mouvement rectiligne continu en un autre, circulaire et continu, sans sasselever ni pous-

ser la terre, mais en la renversant et retournant en partie, ont préconisé la forme hélicoïdale que beaucoup de constructeurs instruits ont adoptée, soit absolument comme M. Sambuy après Lambruschini, soit en la modifiant légèrement comme Ridolfi et beaucoup d'habiles constructeurs, pour tenir compte de l'obliquité du tranchant du soc et de son épaisseur, du changement des axes de rotation et surtout de la condition physique si variable des terres.

La forme et la longueur du sep influent sur la stabilité, sur la traction, sur la facilité de la conduite.

La position du point d'attache, la longueur de l'âge, la position du centre de gravité de la charrue tout entière, la longueur des marcherons, etc., toutes ces dispositions, influant sur le travail de la charrue, peuvent et doivent être étudiées et prises en considérations.

On peut donc, suivant nous, juger *à priori*, de la convenance de forme des pièces travaillantes d'une charrue lorsqu'on connaît la nature physique des terres du pays auquel la charrue est destinée et, sous ce rapport, la tâche du juge est, sinon facile, vu le grand nombre des pièces et la diversité des situations, mais, au moins, *possible*.—Seulement, il est certain que, faute d'une étude complète, les bons principes de cette mécanique de l'agronome sont encore bien peu connus et surtout reconnus: Toute charrue nouvelle est, à son apparition, considérée comme le *nec plus ultra*, puis reléguée au bout de peu de temps parmi les vieilleries dont on ne parle plus.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'outre ce jugement *de visu*, la vérification dynamométrique, en égalisant les conditions de travail et classant les charrues suivant leurs *régions de culture*, est une nécessité, lorsqu'il s'agit de primer un instrument et de le signaler aux populations agricoles.

SOLIDITE, DUREE, ENTRETIEN.

L'agronome ayant minutieusement examiné la forme et la disposition de chacune des pièces travaillantes et dirigeantes d'une charrue, a pu juger de son mérite sous le rapport de l'efficacité du labour et de la grandeur probable de la traction exigée dans la nature de terre à laquelle est destiné l'instrument; sous le rapport de la conduite et de la facilité du règlement, etc., etc.; comme nous l'avons détaillé précédemment. —Le juge doit alors s'assurer de la bonne exécution des pièces et de la solidité, en principe et en fait, des assemblages qui les réunissent: ce n'est pas seulement de la lourdeur et de l'épaisseur des pièces que dépend la solidité; mais surtout de la mise en pratique de principes d'assemblage qu'il ne nous est pas possible de détailler dans cet article: aussi, la science pratique de l'ingénieur-mécanicien est-elle ici de toute nécessité: le juge doit connaître les moyens d'exécution employés dans la construction des machines par les divers ouvriers: forgerons, mouleurs, charrons, etc.; les qualités et défauts respectifs des divers matériaux: fer, bois, fonte, pour décider s'ils ont été employés chacun suivant leur genre de convenance.—Certaines pièces s'usant très-promptement, le constructeur doit prévoir son remplacement ou son règlement et rendre ces opérations faciles et efficaces; il faut enfin qu'une charrue puisse fonctionner longtemps sans réparations notables et que son entretien annuel ordinaire soit le moins coûteux possible. Quelques person-

nes semblent attacher peu d'importance à la qualité de *bonne exécution*, de la *justesse* et du *fini* du travail, et recherchent et signalent parfois à l'admiration du public agricole des compositions *simples en apparence*, mais en réalité, grossières, incomplètes et de coûteux entretien.

BAS PRIX D'UNE CHARRUE.

Le bas prix d'une charrue doit être recherché par le constructeur, mais sans que celui-ci se laisse entraîner à sacrifier aucun des points précédents; qu'importe, en effet qu'une charrue coûte peu, si son travail est imparfait, trop faible, difficile ou lent; qu'importe qu'une bonne charrue coûte d'achat dix ou vingt francs de plus qu'une autre, si chaque année celle-ci exige trois ou quatre fois plus d'entretien et dure moins que leurs bonnes dispositions; sont reconnues, que les assemblages sont bien étudiés, bien exécutés et les matériaux de bonne qualité; c'est alors que le juge doit, pour accomplir sa tâche, avant de décerner la récompense, avant de louer ou de blâmer, rechercher si le constructeur a choisi les matériaux qui dans le pays sont relativement appliqués dans ce but; je m'explique par des exemples:

Une charrue, une herse, un scarificateur peuvent, en Angleterre, être construits tout en fer et en fonte, car le bois est là plus rare et les métaux à meilleur marché; au contraire, le bois devra, surtout dans certaines parties du Canada, servir à former la plupart des pièces: l'âge et les mancherons de la charrue, le bâtis de la herse, le corps du régulateur, etc., etc.

Une pièce faite habituellement, par nos fabricants de campagne, en fer forgé, coûteux de travail manuel, peut souvent être établie très-avantageusement en fer fondu. L'élasticité du bois et du fer est parfois indispensable dans certaines parties vibrantes, choquées, d'un instrument:—Chaque pièce comporte, pour ainsi dire, l'emploi d'une matière particulière, suivant son mode d'action ou de résistance.

En résumé, on peut arriver, dans chaque pays, au bas prix absolu ou relatif, par un choix judicieux des matériaux et par leur économie, résultant d'une bonne disposition d'ensemble, sans pour cela rejeter les formes rationnelles propres à chaque pièce et tout en les exécutant avec justesse et *fini* et les réunissant avec solidité.—Un constructeur se tromperait et ferait une très-mauvaise spéculation en adoptant tels quels les instruments anglais.—Les principes des appa-

reils perfectionnés peuvent et doivent même être adoptés, propagés dans nos comtés riches et progressifs, mais non par une imitation servile qui n'aurait probablement pour résultat que la ruine de l'importateur, quelques riches médailles! qu'il puisse obtenir. Etudions! étudions! Les conquêtes que nous pouvons faire en machinerie agricole sont nombreuses, faciles, et offrent à ceux qui les tenteront un honneur non moins grand que celui mérité par l'inventeur. Quiconque a fait construire sait la distance qu'il y a de l'idée d'une machine à sa réalisation.

La charrue de St. Ours qui a mérité le 1er prix pour sols légers remplit tout ces conditions et nous n'hésitons pas à la recommander à nos cultivateurs.

LOCOMOTIVES AGRICOLES.

Il vient d'arriver à Paris un train remorqué sur les routes ordinaires par une locomotive. Celle-ci se compose d'une chaudière tubulaire, et porte un tender, une caisse à eau et la plateforme de l'avant-train. La machine est montée sur la chaudière, elle est double et à changement de marche. Elle se dirige à l'avant-train dont le mécanisme

est mû par un seul homme; toutes les évolutions s'accomplissent avec une régularité parfaite, elle peut tourner enfin dans les courbes d'un très-petit rayon et suivre toutes les sinuosités de la route.

La machine, circulant sur une route en plaine ou du moins ne présentant pas de rampes au-dessus de 3 centimètres par mètre, remorque une charge réelle, déduction faite du poids de wagons qu'elle en traîne, de 12 à 15 mille kilogrammes, à une vitesse de 45 kilomètres à l'heure. Elle traîne en grande vitesse, un poids net de 1,000 à 4,500 kilogrammes. Le maximum de la vitesse est limité à l'heure. Les wagons s'attèlent indistinctement les uns aux autres de même qu'à la locomotive, au moyen d'un système de timon et de point d'attache qui leur permet de suivre toutes les évolutions de la machine sans dévier sensiblement de la voie de cette dernière. La machine s'est arrêtée sur un grand nombre de points du parcours de Nantes à Paris afin de satisfaire la curiosité publique.

Cette locomotive s'appelle la *France*; elle est l'œuvre de M. Looz, aîné, de Nantes; elle est de la force de 15 chevaux vapeur, pèse 10,000 kilogrammes et remorque 3 fourgons à 2 roues. Sa charge utile pourrait être de 8 à 10,000 kilogrammes.

LE JARDIN ET LES FLEURS.

DESSIN DU JARDIN.

L'art de dessiner les jardins n'est véritablement du ressort de l'architecture rurale que dans la grande composition du genre paysager. Le parterre et le potager d'une modeste habitation rurale n'ont pas besoin de ces lignes savamment combinées; la simplicité doit en faire le principal ornement. Toutefois, si l'espace ne manque pas, on peut consacrer une portion de terrain voisine de l'habitation à la création d'un bosquet où prendront place les arbustes d'ornement les mieux appropriés au sol et au climat, principalement ceux dont les fleurs et le feuillage épais sont propres, comme le lilas et le syringa, à attirer les oiseaux chanteurs, hôtes non moins agréables par leur ramage qu'utiles comme destructeur des insectes nuisibles. Ces bosquets, toujours de petite dimension, n'admettent que peu de grands arbres; ils doivent rentrer principalement dans la classe de ces plantations que les Anglais comment *shruberry*. Ce terme n'a pas d'équivalent en français; il faudrait intro-

duire, pour y correspondre, le mot *arbuterie*.

Nous ne pouvons trop engager les dames qui se donnent le plaisir de présider elles-mêmes à la création de leur jardin à en exclure ces lignes sinueuses, ou, pour mieux dire, tortillées sans but, et ces allées démesurément longues qui ne conduisent à rien. Dans les grands jardins paysagers, une allée tortueuse doit avoir pour but de mettre successivement une série d'objets agréables sous les yeux du promeneur et de le conduire, comme par surprise, vers tous les lieux du jardin servant de point de vue. Tout cela n'étant presque jamais passible dans un petit espace, y devient nécessairement ridicule.

COUR.

La cour doit donner, avant d'entrer dans l'habitation, une idée favorable du bon goût de la maîtresse de maison, et de son amour pour l'ordre et la propreté, quand même l'exploitation rurale et la maison d'habitation seraient réunies, ce qui arrive assez souvent; ni le fumier, ni aucun des objets

malpropres ou désagréables à la vue qui accompagnent la tenue d'une ferme, ne doivent envahir la cour de l'habitation proprement dite. Ainsi, l'écoulement des eaux de fumier et de gouttière sera soigneusement ménagé, et, s'il n'est pas possible de paver la cour, on y ménagera du moins un passage macadamisé qui en permette l'accès en toute saison, sans qu'il soit nécessaire, comme cela n'a lieu que trop souvent, de s'embourder jusqu'à la cheville. Il va sans dire que la cour et la basse-cour doivent être distinctes l'une sur l'autre. Cette séparation ne permet pas de donner une très-grande étendue à la cour proprement dite ; il n'en est que plus facile d'y rassembler quelques ornements peu dispendieux. Par exemple, les montants de la porte d'entrée peuvent être décorés de rosiers grimpants d'espèces remontantes, telles que les roses de Banks, de Bougainville et quelques autres. Si l'exposition est tout à fait méridionale, on peut joindre un ou deux pieds de glycine de Chine, de técoma, de bignonia radicans ; si elle est moins favorable, on a toujours pour l'orner les arbustes grimpants de nos climats, la clématite et le chèvrefeuille.

Parmi les arbustes déposés dans des caisses qui peuvent concourir à l'ornement d'une cour, on doit accorder la préférence aux végétaux d'orangerie, qui, presque tous, à l'époque où ils ne sont point en végétation, supportent un ou deux degrés de froid, de sorte qu'il est facile de les conserver en hiver, soit dans une cave exempte d'humidité, soit dans une chambre du rez-de-chaussée où la gelée ne pénètre pas.

AFFRUITEMENT DES ARBRES STÉRILES.

DOUS nous sommes spécialement occupé dans ce qui précède d'amener à fruit les arbres qui s'y refusaient le plus souvent par trop de vigueur. Ici, il s'agirait de produire cet effet sur des arbres stériles par suite de l'épuisement ou de la mauvaise qualité du sol, de leur affaiblissement ou même de leur vieillesse.

Nos espèces fruitières, pommiers, poiriers, cerisiers, lorsqu'elles sont le produit spontané du sol, prospèrent sans soin dans nos bois, nos buissons, et n'ont pas besoin de l'homme pour végéter souvent avec vigueur, se reproduire et donner leurs fruits, les forces de la nature leur suffisent ; mais l'homme leur a donné des soins, a choisi par son usage les meilleures d'entre elles, les a améliorées par la culture et en quelque

sorte civilisées ; mais s'il les abandonne, elles perdent assez promptement la plupart de leurs avantages. Il leur faut donc pour les conserver un sol de bonne nature, un climat, une exposition favorables ; elles demandent en outre des engrais comme toutes les autres cultures perfectionnées, et on les leur refuse le plus souvent ; aussi il arrive que souvent elles languissent et produisent peu ; il faut alors y remédier par des engrais ; le fumier animal de toute espèce, mais surtout les engrais actifs, la poule-née, le purin et la colombine leur conviennent très-bien. Quel que soit celui qu'on leur applique, il se place sur la couche de terre qui couvre les racines, et la vigueur paraît souvent avec les fruits l'année même qui suit celle de la fume ; cet amendement a lieu plus convenablement en automne : on enlève une première couche de terre en laissant les racines couvertes ; on y place le fumier et on peut attendre jusqu'au printemps pour le recouvrir de terre ; nous nous sommes bien trouvé de ce procédé.

L'engrais que nous avons eu le plus à nous louer est le purin écoulé du fumier de vache ou de cheval, plus ou moins étendu d'eau suivant sa pureté ; lorsqu'il consiste tout entier en urine, il faut bien y ajouter cinq ou six fois son volume d'eau. On peut le répandre pendant toute l'année. Il n'est pas à propos de le mettre immédiatement au pied de l'arbre, mais on l'épanche à plus ou moins de distance de la tige suivant sa grosseur ; il se trouve alors à portée des extrémités des racines où sont les spongioles qui seules peuvent transmettre à l'arbre les principes alimentaires. Nous croyons qu'il y a quelque danger à le mettre sur les racines des arbres l'année de leur plantation ; leurs racines nouvelles craindraient-elles cette trop forte nourriture ?

Lorsque le purin n'a pas fermenté, on ne doit le mettre qu'à petite dose, au pied surtout de très-jeunes arbres ; autrement il les fait périr ou leur fait pousser de longs bourgeons qui finissent par jaunir ; dans ce cas, nous ne sommes pas parvenu à les rétablir avec la dissolution de sulfate de fer d'Ensebe Gris à la dose de 8 grammes par litre.

Le sang aussi nous a très-bien réussi, mais étendu de 6 à 8 fois son poids d'eau ; son effet sur des orangers, sur des plantes en pots et sur des pêchers nous a semblé très-remarquable ; mais il pousse peut-être plus au bois qu'au fruit. Il faut se procurer le sang encore chaud ; si on attend qu'il soit coagulé, il se mêle mal à l'eau qui lui sert d'excipient.

Rubens conseille d'en faire un compost avec de la terre, et d'employer ensuite sur les racines ce compost après fermentation. Nous croyons à son efficacité ; mais nous avons vu, dans une grande exploitation où on l'employait ainsi en grande masse, qu'en se putréfiant il répand une odeur extrêmement désagréable et qu'il s'y produit une grande quantité de vers qui détruisent une partie de sa substance.

On se dispense d'ordinaire d'engrais dans des terrains de bonne qualité, mais c'est souvent à tort ; il arrive que dans ces terrains les jardiniers fument abondamment leurs plantes potagères et négligent d'en faire autant sur leurs plates-bandes, tout en leur demandant annuellement des produits de fruits et de fleurs. Aussi, au bout d'un certain nombre d'années, les arbres y deviennent rabougris et les fruits coulent. On en accuse le sol et les saisons, pendant qu'on ne devrait s'en prendre qu'au défaut d'engrais. Il suffit donc souvent, pour rendre ces arbres à la vie et à la production, de réparer la négligence des années qui ont précédé, en fumant abondamment.

Cependant, toutes les fois que sur un sol les arbres continuent de bien végéter, le mieux est de les dispenser d'engrais ; le fumier dans le sol avive surtout la sève ascendante, la sève d'allongement, et toute vigueur exubérante dans les arbres à pépins pousse à bois les branches et bourgeons fructifères. Il n'en est pas de même des arbres à noyaux qui produisent leurs boutons à fruits sur leurs bourgeons à bois et qui fructifient le plus souvent en raison de leur vigueur.

On peut encore faire des distinctions utiles dans l'emploi des engrais. Ainsi le mûrier, auquel on ne demande que des feuilles, et par conséquent des bourgeons ; la vigne, dont les bourgeons sont fructifères dans la plupart des variétés : le rosier, surtout les variétés remontantes, ne peuvent être trop abondamment fumés. Les conifères rejettent tous les engrais ; le pêcher craint les engrais solides en excès, mais rarement les engrais liquides.

2. La stérilité d'un arbre peut provenir de l'âge, de ce que les branches longtemps à fruit ont vieilli, se sont couvertes d'écorce écailleuse, de petites branches à fruits, de lambourdes dont les fleurs avortent ; il faut alors rapprocher les branches de l'arbre sur leurs premières bifurcations.

Il y a souvent grand avantage à supprimer une tige affaiblie : en 1802, nous reçûmes de Metz un envoi d'arbres fruitiers

qui dans la route, peut-être même chez le pépiniériste, avaient été grandement atteints par la gelée. On les planta néanmoins en récépant au-dessus de la greffe les plus maltraités ; ces derniers dépassèrent bientôt ceux laissés entiers, et une partie d'entre eux vit encore.

Il arrive très-souvent que les branches de l'arbre ont vieilli et sont arrivées à la caducité, alors que les racines conservent encore toute leur vigueur ; la plupart des arbres sont greffés sur des sauvageons plus vigoureux et d'une plus longue vie que la variété perfectionnée qu'on a greffée : les racines du sujet peuvent donc conserver toute leur vigueur alors que l'âge a oblitéré les canaux séveux des branches de la variété greffée ; la sève alors qui doit faire un long chemin dans ces organes affaiblis y circule avec peine. Si on recèpe ces branches à peu de distance de la tige, la sève refulée, ayant peu d'espace à parcourir, ranime les germes qui s'y trouvent et qui bientôt donnent naissance à des bourgeons vigoureux. Après l'hiver on ôte ceux qui feraient confusion ; ces jeunes bourgeons se mettent promptement en fruit ; mais la durée de l'arbre rajeuni n'est pas bien longue, et, après quelques années de vigueur et de fructification, il est rare qu'en rabattant de nouveau les pousses affaiblies, on puisse en faire reproduire de nouvelles, douées de quelque vigueur ; le mieux alors est de remplacer l'arbre ; mais on rencontre un nouvel obstacle plus difficile à vaincre que ceux qui précèdent, celui de faire réussir un arbre à la place où un autre de même espèce a existé longtemps. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

3. Nous venons d'indiquer les moyens de rajeunir les branches d'un arbre fruitier ; on peut aussi produire un effet analogue sur sa tige. Ainsi sur les arbres dont la stérilité du sol ou les gelées ont rendu l'écorce de la tige gercée, épaisse, écailleuse, on enlève au printemps jusqu'au vif ces écailles, ces gercures qui contrarient le mouvement de la sève ; cette opération doit être faite avec une main légère qui enlève les parties mortes en ménageant le vif. On détruit ainsi les nids d'insectes, l'écorce redevient mince, se régénère en quelque sorte, et les fluides qui y entretiennent la vie y circulent plus facilement. Si l'arbre est vieux, il reprend un peu de jeunesse. Si sa tige a été endommagée par la gelée, ce qui est assez fréquent dans nos pays pour nos jeunes poiriers, les traces du mal s'effacent ; s'il devait son écorce rugueuse

au peu de fécondité du sol, en y ajoutant de l'engrais, il retrouve les forces de son âge.

Il est à propos de recouvrir à l'aide d'un pinceau toute l'écorce dénudée, et par conséquent les blessures faites, avec une légère couche d'onguent de Saint-Fiacre, c'est-à-dire de bouse de vache délayée dans l'eau.

Le raisonnement vient à l'appui de l'expérience, pour faire penser que l'enlèvement des écailles de vieille écorce doit favoriser la végétation ; tous les ans l'écorce d'un arbre s'épaissit, et il se ferme une nouvelle couche de liber. Lorsque le nombre de ces couches suffit à la végétation de l'arbre, à mesure qu'il s'en forme de nouvelles à l'intérieur, les couches extérieures s'atrophient, se fendent en écailles, tombent en partie, et celles qui restent forment une enveloppe rugueuse presque toujours sans vie sur la surface de l'arbre, s'opposent à la distension naturelle de l'écorce, qui doit obéir au grossissement. Ces parties mortes à demi soulevées deviennent le réceptacle des insectes, des verglas, recèlent de l'eau qui se place en hiver et augmente les effets nuisibles de la gelée ; la main de l'homme qui les enlève fait disparaître tous ces inconvénients et facilite la circulation de la sève. C'est l'art qui vient au secours de la nature : l'industrie de l'homme a créé ces variétés de fruits bien supérieures à celles qui se propageaient naturellement ; mais ces variétés ont souvent perdu en rusticité, en force de résistance contre les fâcheuses influences atmosphériques, presque autant qu'elles ont gagné en qualité : elles ont donc besoin d'être aidées par des soins intelligents dans leur direction et les services qu'elles rendent à l'homme.

4. On a conseillé, pour retarder la floraison des arbres fruitiers et augmenter leurs chances de fructification, de couvrir de neige à la fin de l'hiver le pied des arbres ; ce moyen nous a peu réussi, et la floraison des arbres dont les racines ont été conservées plus longtemps dans la terre glacée s'est accomplie à très-peu près en même temps que celle des autres de même espèce. On s'explique cette anomalie apparente. Ce n'est pas la température du sol, mais bien spécialement celle de l'atmosphère qui appelle la sève dans la tige et dans les branches des arbres. Ainsi pendant l'hiver, lorsque des vents chauds viennent à régner, on voit les boutons des arbres ou arbustes précoces se gonfler, grossir et presque s'ouvrir, bien que les racines soient encore dans la terre gelée. Bien plus, si l'on introduit,

pendant l'hiver, dans une serre chaude, une branche de vigne, par exemple, dont la tige, les autres branches, la terre qui couvre les racines ets par conséquent les racines et elles-mêmes, restent exposées à toutes les rigueurs atmosphériques, on voit les boutons se développer, donner des feuilles et mêmes des fleurs, pendant que les racines et la tige sont dans un sol au-dessous du zéro. Ainsi donc il est tout à fait inutile d'accumuler la neige au pied des arbres pour retarder la floraison. Et nous pensons même que ce procédé serait plutôt nuisible en retardant l'échauffement du sol à l'arrivée du printemps ; les pousses et la floraison que déterminerait la chaleur atmosphérique ne seraient pas secondées par l'action des racines paralysées dans une terre à demi glacée.

5. D'autres ont conseillé de noircir la surface des murs d'espaliers ; le raisonnement semblait en faveur de ce procédé ; il n'est ni difficile, ni dispendieux : il doit donc avoir été souvent essayé, et cependant il ne s'est pas propagé, ce qui dès l'abord ferait présumer qu'il n'est pas utile.

Si nous cherchons à nous rendre raison de ce non-succès, nous remarquons que la propriété spéciale d'une surface noire, non polie, consiste à absorber les rayons calorifiques, d'où il résulte que les premiers soleils du printemps sur le mur doivent l'échauffer et par suite hâter la végétation de l'arbre et le développement des fleurs ; il est donc plus exposé aux gelées tardives, et leur effet doit être d'autant plus sensible que le mur noir, en abordant la chaleur pendant le jour et la rayonnant pendant la nuit, rend plus rapide et plus grande la différence de température et plus funeste l'influence du soleil matinal sur des fleurs et des bourgeons glacés. Et puis, pendant les jours d'été, la chaleur se concentre sur cette surface d'une manière qui peut arriver à devenir tout à fait nuisible ; le fer exposé au soleil d'été arrive à une chaleur de 50 à 60° ; alors même que la pierre noire n'acquerrait pas cette température, elle exposerait nos fruits et nos arbres des zones tempérées à une chaleur de la zone torride qui leur serait tout à fait nuisible. D'autre part, pendant les nuits de cette saison, la puissance de rayonnement des murs noirs non polis est telle, qu'après avoir perdu la chaleur accumulée pendant le jour, ils arrivent bientôt à une température inférieure à celle des murs blancs dont le rayonnement et par conséquent la perte de chaleur est beaucoup moindre. L'espallier du mur noir est donc exposé pendant

le jour à une grande élévation, et pendant la nuit à un grand abaissement de chaleur. Il éprouve donc cette grande variation de température qu'on accuse d'être l'une des causes spéciales de la cloque et de la gomme.

Après avoir été plus nuisible qu'utile aux arbres pendant le printemps et l'été, saisons les plus importantes pour les arbres et les fruits, la surface noire, en entretenant pendant l'automne une température plus élevée, boîte, il est vrai, plus sûrement les bourgeons, les dispose mieux à fruit pour le printemps suivant. Les Anglais, en chauffant leurs murs d'espaliers, obtiennent les avantages des murs noirs et évitent leurs inconvénients ; par ce moyen, ils se procurent des fruits plus hâtifs et d'autres qui n'auraient pas mûri sous leur climat ; mais ils sont maîtres de la chaleur qu'ils donnent à leurs murs, ne les chauffent qu'aux saisons, aux heures et eux degrés convenables.

Pendant l'hiver, il se produit sur le mur noir un effet analogue à celui de l'été ; si

dans le jour le mur noir, en absorbant plus de chaleur, semble favorable à l'espalier, en revanche, pendant les nuits claires et longues de cette saison, le rayonnement lui fait perdre, et par conséquent à l'espalier qu'il devrait abriter, une beaucoup plus grande somme de chaleur : le froid doit donc y être plus intense que sur le mur blanc, et son effet sera d'autant plus funeste que pendant le jour il y a été moindre.

D'ailleurs si un mur blanc s'échauffe plus difficilement qu'un noir, il conserve beaucoup mieux sa chaleur ; le mur noir perd aussi facilement la sienne qu'il l'acquiert ; il subit donc plus que lui les extrêmes de chaleur et de froid.

En résumé donc, si l'usage des murs noirs ne s'est pas étendu, c'est que, toute balance faite, ils se sont trouvés plus nuisibles qu'utiles, le mieux, à ce qu'il nous semble, serait donc de laisser prendre aux murs neufs la teinte terne qui, par le temps, leur arrive naturellement.

REVUE MANUFACTURIERE.

INSTITUT DES ARTISANS.

Du rôle des ouvriers dans la société canadienne.

CHAQUE classe a dans la société sa place marquée, retenue d'avance, son rôle avec un équilibre exact de droits et devoirs. Cet équilibre est rompu et la société troublée, lorsqu'une classe, emportée par une ambition excessive, cherche à sortir de sa sphère, ou que, par l'effet de ses fautes, elle retombe au-dessous.

On serait tenté de croire qu'il y a des états inutiles, des professions superflues. Les gens bien portants s'étonnent qu'il y ait des médecins et ne s'expliquent pas qu'on soit malade. Et cependant, le médecin est aussi nécessaire à l'homme que la santé, puisqu'il lui apprend à s'en passer. Ceux qui n'ont point affaire au Palais ne se rendent pas compte de la grande abondance des avocats dans les mauvaises années comme celle-ci ; ils leur attribuent les procès, c'est une erreur. Enterrez les avocats, les plaideurs les ressusciteront. Il serait difficile pourtant de dire si ce sont les avocats qui ont inventé les procès ou si ce sont les procès qui ont produit les avocats. Le plus sage est de s'en tenir à cette vérité, que prouve l'observation journalière, c'est que si les procès ont produit les avocats, ceux-ci, par reconnaissance, ne nuisent pas aux procès.

Tout homme peut être utile dans sa sphère, mais personne n'est nécessaire. Ceux qui croient qu'on ne peut pas les remplacer ont tort. Qu'ils se donnent la peine de faire un écart à droite ou à gauche, et ils se verront dépassés par des gens qu'ils croyaient laisser toujours bien loin derrière eux. Un homme ferme boutique et ses pratiques entrent chez le voisin et sont mieux servies. Avant de se croire seul au monde de son espèce et se laisser emporter par le sentiment de cette position unique, que ne regarde-t-on autour de soi ? Tant de gens ont la même taille que nous, que l'on cesse de se croire grand.

Tous les jours néanmoins on rencontre des gens, pleins de confiance en eux-mêmes et de défiance pour les autres qui vous disent : " sans moi on n'aurait pas fait telle chose : l'affaire aurait manqué ou l'affaire était perdue." Ils s'exagèrent leur importance. Bien d'autres auraient fait comme eux. Qu'ils s'absentent et ils verront que les événements n'en ont pas moins leur cours.

Dans une naturalité comme la nôtre, jetée par la conquête sous la tutelle d'une puissance étrangère à ses traditions et indifférente pour ses gloires, placée par le sort sur les frontières d'une puissance industrielle et politique formidable qui, dans son mouvement naturel d'expansion, menace sans

cesse de l'envahir et de l'absorber, chaque classe a dans la défense commune, son poste assigné et qu'elle ne doit désertier à aucun prix. Toutes les classes réunies forment comme une immense garde patriotique chargée de protéger nos frontières nationales, le domaine de nos pères.

Les classes ouvrières qui, dans les sociétés européennes, sont le foyer des révolutions, forment parmi nous un élément profondément conservateur, parce qu'il s'appuie sur la propriété et qu'il s'inspire de la religion. Loin de songer à ébranler l'ordre de choses établi, notre intérêt nous porte à chercher, dans son développement, l'amélioration de notre société, la réalisation de nos espérances.

La fortune est accessible à tous par la voie régulière, et il n'y a à surmonter pour y arriver que les obstacles ordinaires que tout homme qui veut s'élever rencontre devant lui. Celui qui n'arrive pas à l'aisance, qui n'a pas son coin de terre, son toit à lui, ne peut s'en prendre à aucune tyrannie. Le talent ou le bonheur lui a manqué, mais non la liberté. Notre état de société protège également tout le monde et ne nuit à personne. C'est ce qui fait que notre pays n'est tourmenté par aucune des personnes mauvaises qui, de temps à autre, font explosion dans le vieux monde sous la forme de révolutions.

Le cours des événements pourra changer notre situation politique, mais ne saurait modifier la position respective des différentes classes. Elles possèdent chacune, la plus grande somme de droits et de liberté qui puisse être départie aux membres divers d'un corps social.

Ceux qui parlent de tyrannie parmi nous s'expriment en un idiôme étranger; ils répètent des mots qu'ils ont appris par cœur dans les dictionnaires européens et qui n'ont point de sens ici.

Si notre nationalité n'est point plus grande et plus resserrée, si nous n'avons pas partout la place que nous devrions tenir, la faute en est à nous mêmes. Ce n'est point la haine d'une autre race ou les persécutions du pouvoir qui nous poursuivent, ce sont les dissensions intestines, la discorde entre citoyens, la jalousie au sein des classes qui nous affaiblissent.

Les races rivales qui nous entourent n'ont sur nous aucun privilège, aucune supériorité que celle de l'union. Elles s'entendent mieux, elles se soutiennent davantage. L'homme qui réussit n'a pas pour ennemis tous ceux qui réussissent moins.

On ne s'empresse pas de faire la fortune des gens qui ne contribuent en rien à la nôtre. Lorsqu'on donne à quelqu'un de la main droite, c'est qu'en même temps l'on reçoit de la main gauche. C'est une vaste société d'encouragement manuel. Vous chaussez le tailleur qui vous habille, vous faites plaider l'avocat qui vous emploie; on s'enrichit réciproquement.

La position qu'occupent les classes ouvrières, la juste influence qu'elle possèdent, leur imposent des devoirs proportionnés aux avantages dont elles jouissent. Au point de vue national, elles doivent former un élément conservateur qui rivalise avec la classe agricole en permanence et en solidité, comme en probité politique. Attachés au sol par la propriété comme les cultivateurs, les ouvriers sont plus mêlés qu'eux aux agitations inséparables d'une grande et active existence sociale, et doivent ressentir plus vivement le contre-coup des événements. Ils sont au foyer de l'action, au centre de la mêlée; ils sont plus à portée de connaître, mieux en état de juger. C'est dans les villes que se décide le sort des campagnes politiques, et ce sort est entre les mains des ouvriers, s'ils savent remplir le rôle qui leur est destiné dans la constitution nationale.

Les ouvriers, si aucune jalousie ne les divise, si aucune passion ne les fait déroger, peuvent relever la lutte électorale de l'abaissement où elle est tombée et en proscrire en grande partie la corruption. La situation actuelle satisfait-elle vos exigences patriotiques? Trouvez-vous que les élections se font comme elles devraient se faire? Non. Que n'y mettez-vous bon ordre alors! Prenez en mains la cause de l'honnêteté méconnue et faites-la respecter! Revendiquez l'honneur des électeurs outragé par la cabale et souillé par l'intrigue!

Sans doute aucun de vous ne vend son vote ou son influence, mais vous laissez faire, vous ne vous entendez pas, vous ne vous organisez pas pour repousser la corruption qui, dans la balance où vous avez déposé votre vote consciencieux, jette des voix vénales qui la font pencher du côté opposé à vos vues. Chacun de vous s'afflige en particulier du déplorable abus qui altère la sincérité des élections et menace de dépouiller le verdict populaire de toute autorité sérieuse et de toute valeur réelle; mais tous ensemble vous ne faites rien pour arrêter le fléau. Il gagne sans cesse cependant, il tombe toujours, il fait les progrès les plus alarmants. Beaucoup de ceux qui, il y a quinze ans, n'auraient jamais songé à souil-

ler l'expression de leur opinion par un motif sordide ne se font aujourd'hui aucun scrupule de spéculer sur les élections, il y a un excédant dans la caisse de certains gens. Au commencement de la lutte, ils obtiennent du candidat un petit ou un gros capital, selon le degré d'habileté qu'on leur reconnaît, et ouvrent boutique de votes, après avoir prélevé sur le fonds une forte commission.

Reportons-nous un instant à ce qui se passait autrefois.

Les élections duraient un mois. On enregistrait trente à quarante voix par jour, les affaires étaient suspendues, l'unique affaire était de faire élire les candidats patriotes. On s'en occupait tout le jour et le soir on se réunissait pour en causer. Les femmes prenaient part à la lutte avec l'ardeur qu'elles apportent en toute chose.

Elles encourageaient les tièdes, gourmandaient les tempérisateurs, allaient jusqu'au fond des faubourgs recruter des voteurs. Il y avait alors une sorte d'aristocratie patriotique composée des familles d'où sortaient les meilleurs patriotes. Les noms de ceux qui la composaient ont conservé jusqu'à nous un certain prestige national, et sont pour leurs descendants comme des titres de noblesse civique. Lorsque dans une réunion canadienne on prononce les noms des Labrie, des Papineau, des Viger, des Roy, des Perrault, un sentiment instantané de respect s'empare de tous les cœurs et spontanément l'on se découvre devant le souvenir de l'honneur et du dévouement, on salue dans leurs tombes tous ces grands citoyens qui vécurent pour leur pays et l'aimèrent jusqu'au désintéressement.

Cette aristocratie civique jetait dans l'ombre, dans une ombre épaisse, la noblesse dégénérée qui traînait dans les régions officielles les restes des noms les plus brillants d'autrefois.

La ville présentait aux élections le plus admirable spectacle que puisse offrir la liberté. Partout, à tous les rangs, le dévouement aux intérêts publics, la passion, l'inquiétude du bien général, l'amour du pays, ardent, profond, absorbant tous les sentiments personnels; l'électeur venant apporter son vote de lui-même, sans sollicitation d'aucune sorte, sans espoir de faveur, sans crainte d'intimidation, avec la fermeté de devoir, l'élan du patriotisme, le candidat briguant les suffrages, non pour être ministre ou pour mériter par ses voies une place de son parti à la fin de sa carrière parlementaire, mais pour le seul hor-

neur de recevoir un mandat de la confiance de ses concitoyens, d'être distingué dans la foule des patriotes par l'estime publique, mais avec la certitude d'avoir à subordonner constamment son intérêt à celui de son parti, de n'écouter jamais même les plus légitimes aspirations de l'ambition. La cabale, le recrutement patriotique se faisant gratuitement, je n'ai pas besoin de le dire, mais avec une émulation telle que le triomphe, que la gloire était pour celui qui avait donné le plus de voix à la patrie, gagné le plus de votes pour les candidats nationaux.

En regard de ce tableau détaché de notre passé et que notre patriotisme vient encore une fois contempler avec fierté, un bon nombre d'entre nous se sont reconnus ou ont reconnu leurs pères. Permettez-moi de vous présenter le spectacle dont vous êtes maintenant à chaque élection, les témoins profondément attristés et indignés.

La première question que l'on pose au candidat ce n'est pas s'il a de bons principes, des vertus civiques ou du talent : on lui dit brutalement :

"Combien voulez-vous y mettre ? si vous n'avez pas deux, trois, quatre, cinq mille louis, restez chez vous, vous n'avez pas les moyens de servir votre pays, vous n'êtes pas assez riche pour être élu." Le prix des mandats a encore haussé depuis les dernières élections générales. Maintenant le moins que l'on puisse calculer, c'est un louis par tête. L'argent que l'on économise sur ceux qui ne se vendent pas, on le répartit sur ceux qui coûtent cher et cela ne suffit pas toujours. On manque parfois des bons marchés, faute d'avoir l'argent à temps.

De fait, les élections ne sont plus qu'une question d'argent. Les gens qui n'achètent, ni ne se vendent sont en minorité. Les influences particulières qui assuraient le succès d'une élection sont ruinées, détruites.

Autrefois les voix se groupaient, dans chaque quartier, autour de quelques influences dues à la respectabilité et à des services publics. Un ancien citoyen instruit, à l'aise, connu par ses lumières, respecté à cause de ses mœurs, dirigeait trente, quarante, cent voix au scrutin. Les gens, qui ne connaissaient rien en politique, s'informaient de son opinion comme celle d'un guide sûr et fidèle, et appuyaient le candidat qu'il leur recommandait.

A Continuer.

REVUE COMMERCIALE.

DISTRICT DE BUFFALO ET GODERICH.

Clinton.

Blé d'automne, bonne récolte, 25 à 30 minots par acre dans le voisinage immédiat de cette station. Il en est de même du blé du printemps. Avoine, récolte considérable, 35 à 40 minots par acre. Pois, récolte moyenne. Foin abondant.

Il y aura cette année beaucoup plus de blé que d'autres grains. Sans les pluies qui ont fait quelques dommages, cette récolte aurait été remarquable pour la quantité et la qualité. Cependant il y a tout lieu de croire à de meilleurs résultats que l'année dernière.

Seaforth.

Dans le voisinage de cette station la récolte est au moins deux semaines en retard, à cause des pluies. Voici l'état de cette récolte : blé d'automne, rendement en moyenne de 25 minots par acre, qualité commune, blé du printemps, rendement en moyenne de 18 minots par acre, bonne qualité. Pois, avoine, orge, rendement beaucoup au-dessous de la moyenne, qualité excellente.

Mitchell.

Le blé d'automne est bon, en moyenne, 34 minots par acre, blé du printemps, beau, en moyenne, 25 à 30 minots par acre, avoine, en abondance, 40 minots par acre, en moyenne, pois en abondance, 30 minots par acre, patates, en abondance, 400 minots par acre, peu de lin mais beau, foin beaucoup au dessus de la moyenne.

Tavistock.

A cause de l'humidité la moisson est beaucoup en retard. Le blé d'automne est beaucoup au-dessous de la moyenne, rendement de 15 à 18 minots par acre. Il en est à peu près ainsi du blé du printemps. Les grains inférieurs sont en plus grande abondance, le rendement est de 25 à 30 minots par acre. Il y aura une bonne récolte de pois, rendement de 20 à 25 minots par acre. L'orge est admirable, rendement de 25 à 30 minots par acre. Il y a peu de lin ici.

Bright.

Le blé d'automne est d'une pruve qualité, beaucoup au-dessous de la moyenne ; environ 10 minots par acre, même moins, endommagé principalement par les gelées du printemps. Blé du printemps, bonne qualité, médiocre récolte, les deux tiers seulement des années précédentes. Pois, bonne qualité, au-dessous de la moyenne.

Avoine, bonne récolte et qualité au-dessus de la moyenne. Patates et carottes, bonne qualité et rendement considérable. Foin, bonne récolte, un peu au dessus de la moyenne. Lin, bonne qualité et rendement meilleur que pendant les quelques années dernières.

Drumbo.

Il y a une récolte très minime de blé d'automne donnant en moyenne environ 8 minots par acre, pendant que le blé du printemps a un rendement moyen. Il y a une bonne quantité de gros grains tels que l'avoine, l'orge, etc., donnant en moyenne de 40 à 50 minots par acre. Les légumes sont en grande abondance, 800 minots par acre. Bonne récolte de patates. Il a été enssemencé beaucoup de lin et la récolte est excellente.

Paris.

Il n'a pas été semé autant de blé qu'à l'ordinaire et il a été endommagé pendant l'hiver, de sorte que le rendement ne sera pas plus que la moitié d'une récolte moyenne. On a cultivé beaucoup de blé du printemps et la récolte est excellente, bien qu'il soit quelque peu endommagé par la mouche et la rouille. L'orge a été enssemencée en plus grande quantité que les années dernières, et l'en compte sur une récolte très abondante.

L'avoine est aussi en abondance. Les pois sont très-beaux, mais il n'en a pas été beaucoup enssemencés. Il y a peu de foin, c'est la plus pauvre récolte qu'il y ait depuis des années, la cause en est attribuée au manque de neige l'hiver dernier pour protéger les plants de la gelée. La récolte des fruits n'est pas considérable, mais les cultivateurs ne s'en plaignent pas.

Brantford.

Le rendement en moyenne du blé d'automne cette année ne sera pas au-dessus de 10 minots par acre, et celui du blé du printemps de 15 minots. Il a été enssemencé une grande quantité d'orge, qui donnera un rendement d'environ 30 minots par acre. Il y a beaucoup d'avoine. On craint la maladie des pommes de terre en quelques lieux. Les moissons ont beaucoup été retardées par l'humidité, mais on ne pense pas que, à l'exception de l'orge, toutes les récoltes pourront être moissonnées dans une bonne condition. On s'occupe un peu de la culture du lin, mais je ne puis donner une idée correcte de la quantité qui en a été récoltée.